

N°005
JAS-2023

UCRM
TOGO

ECHOS DES ARTISANS

PRIX: 3000 FCFA

Trimestriel d'informations de l'Union des Chambres Régionales de Métiers

Plate-forme industrielle d'Adétikopé



LE GOUVERNEMENT ACCORDE UNE PLACE DE CHOIX AUX ARTISANS



NSIA DAGBE



Soudeur



Couturière



Electricien

Je suis Artisan, je suis assuré par NSIA.



☎ +228 96 96 97 97 / 90 42 11 11

nsiavietogo@groupensia.com - www.nsiavieassurances.tg

Togo : Rue Brazza (Derrière la Grande Poste), 01 BP 1120 Lomé-Togo



**Président du Conseil de****Supervision:** ISSA Mouhamed**Directeur de Publication :**

PODJOLEY Essonana Gilles

Responsable Management :

MILZ Joachim Axel

Comité de Relecture :

AMEWOUI-E. Adakou - VAN BRIEL
 Klaus - YOVOGAN Akouyo Chérila -
 AMPAH Ayaovi - AMADOTEY-AGBETO
 A. Thierry - NOUKPETOR Emmanuella
 - ALASSANI Marwanatou - HILLAH Ayi
 Mawuena - AKPAOU Moufoutaou -
 DENKEY Ekoué Daniel - LABIKE Passa -
 LIMAZIE Abozouwè Joël - TCHAGBELE
 Nazirou - KASSOU Adjéoda -
 KPADONOU Kowami Dodji - LAMEGA
 Anastasie - ISSA Raissa

Infographie : AHIALE Koffi Raphaël**Tirage :** 5 000 exemplaires**Impression :**

Proxicom-Tg: (00228) 90 97 09 94

Contacts Rédaction :

comucrm@gmail.com

Tel : (00228) 22 20 13 44

(00228) 93 68 52 42

(00228) 90 02 26 70

Facebook : UCRM TOGO**Instagram :** ucrmtogo**Twitter :** @Ucrmt**Site Web :** www.ucrm-togo.tgHandwerkskammer
zu Köln**EDITORIAL****LE MONDE A BESOIN DE NOUS..... P4**

Pour la relance du secteur

FRANCHE ADHÉSION À LA NOUVELLE DYNAMIQUE P5-P6**LE NOUVEAU BUREAU DE L'UCRM REND VISITE A****MME LE PREMIER MINISTRE. P7****POUR MIEUX OUTILLER LES ARTISANS,****LE PFPERT VALIDE SES MODULES. P8-P9****PLUS DE 500 BOULANGERS ET BOULANGÈRES EN FORMATION****SUR LA FABRICATION DU PAIN AUX FARINES LOCALES P10****VACANCES UTILES POUR L'UTILITÉ DE L'ARTISANAT À LA BASE P11**

Pour l'émergence de l'artisanat dans la CRM Grand Lomé

M.PRINCE SEMANOU RESTE L'ARTISAN DE LA PROXIMITÉ. P12

Dans les Plateaux

AGBETI KOMI VEUT SE DÉMARQUER AVEC DES INNOVATIONS P13**ŒUVRER POUR LE MAILLAGE DES ARTISANS DE LA RÉGION MARITIME,****C'EST LA VISION DE M. ABBAH EKLU. P14****CLAUDY STAR, UN STYLISTE QUI SE DISTINGUE PAR SA MARQUE. P15****LA FORMATION DES FORMATEURS DANS LE CADRE DU****PFPERT APPUYÉ PAR UN EXPERT INTERNATIONAL DE HAUT NIVEAU .. P16****LA CHAMBRE DE MÉTIERS DE COLOGNE ET L'UCRM****ENTAMENT UNE « PHASE DE CONSOLIDATION » P17-P18****LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ EST DE RETOUR. P19****LA DÉCORATION 3D ENSEIGNÉE AUX MAÎTRES ARTISANS****DE LA CENTRALE. P24**

Participation du Togo à la FIAC/M Issa en parle

« NOUS SOMMES DÉTERMINÉS À PORTER HAUT ET LOIN LES COULEURS DU TOGO » P25-P26

Constitution et gestion d'une entreprise artisanale

L'EXPÉRIENCE DU TOGO PRÉSENTÉE AU CONGO. P24**QUELQUES CONTACTS DE NOS ARTISANS P28-P29**

CFA

UN CERTIFICAT QUI FAIT HONNEUR AUX ARTISANS**TOGOLAIS DEPUIS 1957 P30-P31****APPRENTIS ARTISANS DES LACS SENSIBILISÉS SUR LE VIH-SIDA P32**

Succès de la Foire Adjafi 2022

LA JEUNESSE TOUJOURS ENGAGÉE POUR LA PROSPERITE ECONOMIQUE P33**ZOOM SUR LES GRANDES RÉFORMES DANS LE SECTEUR****DE L'ARTISANAT CES 10 DERNIÈRES ANNÉES P35-P36****LES JAT 2022 EN IMAGES P37****LA POSTE ET L'UCRM RENFORCENT LEUR PARTENARIAT****POUR LE MEILLEUR DES ARTISANS P39**

ENSEMBLE POUR RELEVER LES DÉFIS



ISSA Mouhamed, Président de l'UCRM

Nous avons amorcé une nouvelle année. Je présente d'abord à tous les acteurs du secteur de l'artisanat et à nos différents partenaires ainsi qu'à tous ceux qui leurs sont chers, nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur. Que 2023 nous apporte à tous, la paix et la sérénité auxquelles nous aspirons tous en tant qu'individus, familles et entreprises.

Les Chambres de Métiers jouent un rôle dominant dans la création de richesses dans notre pays. Dans toutes les régions, préfectures et communes, la vivacité des artisans et artisanes s'affirment dans le tissu économique de la nation. Tous les secteurs font de ce pays une merveille.

Nous ne cesserons jamais assez de le dire, c'est grâce à notre détermination dans nos travaux respectifs, dans notre savoir-faire de tous les jours que l'économie nationale arrive à tourner. C'est aussi grâce à l'écoute et à l'intervention des autorités ainsi que la disponibilité des partenaires techniques et financiers que nos projets se concrétisent pour le bien-être de tous. Conclusion, c'est ensemble que nous construisons notre cher pays.

Au niveau de l'Union des Chambres Régionales de Métiers, nous entamons la vitesse de croisière ; oui, tout le bureau s'engage à s'y mettre davantage pour imprimer les vraies lettres de noblesse à notre secteur. Nous avons promis dès notre prise de fonction que notre ambition est d'atteindre au moins 400.000 artisans inscrits dans notre registre de métiers au cours de notre mandature.

Aujourd'hui, avec l'engagement de notre partenaire principal qu'est la Chambre de Métiers de Cologne, avec la détermination de toutes les Chambres de Métiers, nous sommes heureux d'accueillir le 50.000 -ème inscrit. C'est une fierté certes, mais nous avons encore du pain sur la planche car c'est grâce à nos propres ressources que nous pouvons véritablement décoller. En ce sens, nous sommes encore vraiment en deçà de nos perspectives. L'artisanat togolais est vaste et vivace, ceci doit être démontré à travers le registre de métiers, la seule référence qui prouve notre aptitude à nous imposer au plan national et international en termes de force représentative, le seul outil qui puisse nous permettre d'engranger les ressources nécessaires pour faire face à nos difficultés, le seul moyen qui détermine notre existence et nous ouvre des opportunités à différentes échelles. Je convie donc tous les artisans à s'inscrire davantage et apporter leur part en termes de cotisations pour qu'ensemble nous puissions relever les défis et répondre aux enjeux de taille.

Avec nos partenaires, différentes stratégies sont mises en

œuvre afin que nous soyons tous d'abord au cœur de l'information et que la visibilité de chaque Chambre de Métiers soit une source d'attraction et de richesse. Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes tous aujourd'hui dans un village planétaire où l'offre et la demande sont transfrontalières.

Je remercie particulièrement la Chambre de Métiers de Cologne qui ne cesse de mettre un accent sur tous les secteurs de communication des Chambres de Métiers, notamment le site web (www.ucrm-togo.tg), les différents réseaux sociaux dynamiques, le magazine Echos des Artisans sans oublier le registre de métiers. Des innovations sont toujours apportées à ces outils pour permettre au secteur d'exceller.

Des tractations sont d'ailleurs en cours actuellement pour mettre à la disposition des artisans une application mobile money afin de nous faciliter les transactions financières, notamment les frais d'inscription, les cotisations etc. pour que nous soyons également au cœur de la transparence.

Par ailleurs, nous allons assister maintenant à la montée en puissance du projet Partenariat pour la Formation Professionnelle en Energies Renouvelables au Togo (PFPERT). Après la validation des modules, nous venons de boucler la sélection des centres de formation. Dans quelques semaines, nous allons entamer les formations des formateurs dans toutes les régions.

Avec l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), nos artisans sont pris en compte avec l'assurance tontine, un nouveau mécanisme de paiement des cotisations des acteurs du secteur informel dans le cadre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU).

Nous continuons par mobiliser les acteurs de l'artisanat à tous les niveaux pour donner encore du tonus à notre partenariat avec NSIA qui a de bonnes relations avec les Chambres de Métiers et qui s'est toujours engagé à œuvrer pour offrir ses services à notre secteur afin de contribuer à sécuriser les artisans que nous sommes en termes d'assurance sur nos lieux de travail.

Aujourd'hui, la Plateforme industrielle d'Adéticopé reste un centre névralgique de l'économie togolaise. Nous constatons avec fierté que l'artisanat y occupe une place majeure dans les différentes unités industrielles installées à cet effet. En témoigne, l'inauguration tout récemment par Son Excellence Mme le Premier Ministre, Victoire Sidémého TOMEKAH DOGBE du Centre de formation en couture industrielle (GTC) et de confection des vêtements made in Togo. Les artisans peuvent donc se targuer d'avoir sur place à PIA plusieurs compartiments comprenant un magasin, la coupure, les lignes de production, le repassage, l'emballage, la maintenance, l'échantillonnage et la finition.

Au nom des artisanes et des artisans du Togo, j'exprime une fois encore, toutes nos gratitudeux aux dirigeants de ce pays qui font honneur aux artisans. Nous sommes toujours rassurés quant aux politiques et projets pour l'émergence du Togo. La confiance des autorités et particulièrement celle du Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE est une preuve que nous sommes considérés et écoutés dans les plans de constructions du Togo. Alors prouvons aux décideurs de ce pays et autres partenaires techniques et financiers que les artisans sont les vrais architectes et qu'ils sont déterminés à relever ensemble les défis.

Plate-forme industrielle d'Adétikopé : **LE GOUVERNEMENT ACCORDE UNE PLACE DE CHOIX AUX ARTISANS**



Le Chef de l'Etat,
SEM Faure Essozimna GNASSINGBE, procédant à
l'inauguration de la PIA, le 06 Juin 2021

Le 6 juin 2021, le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE procédait au lancement officiel de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) qui s'affirme depuis lors comme une véritable référence de transformation industrielle avec l'installation de plusieurs unités d'industrie.

Le secteur de l'artisanat prend une place considérable dans cette sphère qui non seulement fait la fierté du Togo en matière de prospérité économique mais aussi, contribue énormément à la création de la richesse avec des centaines d'emplois qui absorbent ainsi le chômage.

Parlant donc des unités industrielles au sein de cette plateforme, on note bien évidemment le Centre de formation en couture industrielle (GTC) et de confection des vêtements made in Togo inauguré le 31 octobre dernier par la cheffe du gouvernement, Mme Victoire Sidémeh DOGBE.

Ce centre compte plusieurs compartiments, à savoir : le magasin, la coupure, les lignes de production, le

repassage, l'emballage, la maintenance, l'échantillonnage et la finition. Après une formation de quelques mois, 2000 jeunes togolais seront employés sur place, sur la chaîne du textile qui confectionnera des vêtements made in Togo destinés aux marchés régional et international.

Impressionnée par la modernité des installations, la qualité des produits et le sérieux des jeunes apprenants, Mme le Premier Ministre a, lors de l'inauguration de ce joyau, salué la vision du Président de la République, de transformer les matières premières du Togo sur place.

Il est à souligner que plusieurs jeunes togolais, soit 2000 d'ici 2023, recevront des formations relatives aux métiers du textile et seront plus tard, employés sur la chaîne du textile qui produit de l'habillement made in Togo, destiné aux marchés régional et international.

Les responsables de la PIA font d'ailleurs savoir que 800 jeunes togolais ont été formés à GTC durant la phase pilote.

« L'objectif de ce centre est de former et de rendre disponibles des mains d'œuvre qualifiées pour l'usine de vêtements made in Togo en construction. Les jeunes qui sont présentement en formation seront employés dans les usines de textiles qui sont annoncées sur la plateforme industrielle. Et avec les prévisions que nous avons, les usines qui vont arriver devront employer 12 000 jeunes. Donc, le centre s'active pour former plus de jeunes et atteindre les objectifs », explique l'Administrateur Général de l'autorité de coordination de la plateforme, le Colonel SANDAH Idiola.

A en croire celui-ci, la première unité textile intégrée en construction sur une superficie totale de 9,5 hectares va comprendre les processus de filage, de tricotage, de teinture, de finition et de confection pour la fabrication d'une gamme impressionnante de vêtements tricotés fabriqués avec une variété de fils de coton et de spandex cardés, peignés et compacts.

Cette usine sera en mesure de produire des fils de bonneterie peignés d'environ 7 000 tonnes par an dans la gamme des Ne 20s à Ne 40s et 27 millions de pièces de vêtements en tricot par an.

L'Administrateur Général de l'autorité de coordination de la plateforme industrielle d'Adétikopé, souligne d'ailleurs au micro de l'Agence de presse AfreePrees, qu'une quinzaine d'unités industrielles ont signé un contrat d'installation sur cette plateforme, fruit du partenariat entre l'Etat togolais et la société Arise IIP, filiale du groupe



ARISE.

« On a commencé ce projet en 2020 par l'aménagement du site et le 6 juin 2021, le Chef de l'Etat a inauguré la plateforme industrielle. À partir de cette date, on peut dire que la plateforme est fonctionnelle et à ce jour, nous avons près d'une quinzaine d'unités industrielles qui ont déjà signé le contrat d'installation et les emplois créés dans la phase d'installation de ce projet sont estimés à 2000 emplois », a indiqué le Colonel Idiola.

Ce dernier précise en outre qu'en dehors du port sec, du terminal à conteneurs, d'un parking à camions et des entrepôts qui sont déjà opérationnels, la PIA accueille de nouveaux investissements directs étrangers avec l'installation progressive de grandes entreprises et sociétés dont la première est M. Auto Electric Mobility.

Provisoirement installée sur le site annexe de la PIA, M Auto Electric Mobility produit en moyenne 30 000 véhicules par mois pour le marché africain. L'usine d'assemblage des motos électriques et de triporteurs se positionne comme la plus grande flotte de véhicules électriques lancée en Afrique à partir du Togo.

« L'usine définitive de M. Auto Electric Mobility en construction sera dédiée à la fabrication des motos électriques 100 % made in Togo. C'est-à-dire, toutes les pièces des véhicules seront produites sur la plateforme, y compris les pneus et ce sera une première dans la sous-région », a précisé M. SANDAH.

Il faut noter que la PIA veut créer, à terme, 37 000 emplois directs et indirects

PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AFRIQUE
— TOGO —

Au service de l'industrialisation du Togo

Partenariat Public Privé : ARISE 65% + République Togolaise 35%

- 400 Ha d'Ecosystème Industriel (Transformation Agricole)
- Port Sec - 150 000 TEU, Espace d'Entreposage - 60 000 m²
- Parc à Camion - Capacité de 484 camions
- Premier Parc Textile en Afrique de l'Ouest (du coton au vêtement)
- Parc Solaire - 380 MW d'Energie
- Développement Durable - Recyclage - Zéro Carbone
- Guichet Unique regroupant 26 Autorités Administratives Nationales

Route Nationale N°1, Région Maritime - Togo - BP 12057 - ☎ 228 2252 9170 | pia@partenat.com | www.pia-togo.com

100 ANS DU LETP - SOKODÉ UNE VIE, UNE HISTOIRE ET DES ŒUVRES...



Diverses autorités à la célébration des 100ans du LETP - Sokodé

Le Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel de Sokodé a eu 100 ans cette année. Aujourd'hui, le Togo compte plusieurs centaines de hauts cadres qui, durant leur cursus scolaire sont passés par le LETP-Sokodé. Parmi eux, on enregistre des Ministres, des Diplomates, des Directeurs de cabinet et Secrétaires généraux, des Préfets, des Maires, des Directeurs généraux et centraux, des Directeurs de société, des Professeurs d'université, des Chefs d'établissement, des Cadres de banque et d'assurance, des Commerçants, des entrepreneurs, des artisans et même des médecins.

Le jubilé séculaire a été célébré avec faste à sokodé le 22 décembre dernier. A cette occasion, le Ministre délégué, chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat a retracé l'histoire de ce joyau éducatif.

Revivons l'historique de cet établissement retracé à cette occasion par M. le Ministre HODIN devant Son Excellence Madame le Premier Ministre, les membres du gouvernement et la horde d'invités à cette circonstance, parmi lesquels, le Président de l'UCRM. Le Ministre commence d'abord par la zone géographique qui héberge ce temple du savoir.

Elle siège majestueusement en plein centre du Togo, la Terre de nos Aïeux ; elle est distante de 340 Km au Nord de Lomé ; elle est équidistante de la frontière septentrionale où elle respire l'Alizé du Nord-Est ; équidistante de la frontière méridionale où elle reçoit l'influence de l'Alizé du Sud-Ouest, relayé par le Golfe de Guinée au sable fin

scintillant ; elle est également équidistante de la frontière orientale où se dresse le massif de Tchaoudjo, rejeton de l'imposante chaîne de l'Atakora, alimentée par le bassin du Mono et enfin équidistante de la frontière occidentale, d'où lui parviennent les rayons dorés du soir ; elle est le chef-lieu de la préfecture de Tchaoudjo, le chef-lieu de la Région centrale.

La belle ville géométrique, aux doubles repères isométriques, est admirée à travers un foyer au plan vertical entre Cinkassé au Nord et Djankassé au Sud ; elle est scrutée dans le plan horizontal entre Kokuolo à l'Est et Baghan à l'Ouest. Elle est charmante ; elle est pittoresque ; elle est verdoyante en saison pluvieuse où les arbres sempervirents et fruitiers abritent de beaux oiseaux aux plumages multicolores et aux gazouillements séduisants ; elle est grisâtre à pareils moments, laissant découvrir de jolis châteaux de termites ; elle est rayonnante, resplendissante, impériale, glorieuse, magnifique, sublime.

Elle, c'est Sokodé, la ville aux mille couleurs qui embaume le cœur des visiteurs, qui abrite, niché sur la petite colline de Bariki, le quartier administratif, un prestigieux centre de renom, un grand lycée d'avenir professionnel : le lycée d'enseignement technique et professionnel où alternent, en parfaite symbiose, les cibles 4.3 et 4.4 de l'ODD 4.

En effet, le LETP-Sokodé, à l'instar d'un palmier géant d'Afrique noire, fixe ses racines dans le sol humide des Aïeux de Tchaoudjo, d'où elles tirent la sève vivifiante, et

dont le feuillage ouvert au ciel de l'Occident, respire l'oxygène nécessaire à l'accomplissement de ses missions.

Oui ! C'est dans ce double mouvement centripète et centrifuge entre le cœur et l'esprit, c'est dans ce constant va-et-vient entre la pensée et l'acte, entre les idées et les faits, que se déroule depuis cent ans déjà le développement des compétences techniques et professionnelles dans ce magnifique centre.

Madame le Premier Ministre, distingués invités, Mesdames et Messieurs ; Et si le LETP Sokodé m'était conté...



Au Togo, comme dans la plupart des colonies, la politique de développement était à caractère social. Commencée depuis la colonisation allemande, cette politique va se poursuivre après la première guerre mondiale avec les Français. L'un des volets à caractère social développé était l'enseignement. Cet enseignement avait pour objectif la formation des gens du milieu en leur donnant le minimum d'instructions nécessaires pour aider et servir d'appui à l'administration coloniale. C'est dans cette optique que les premières écoles furent créées dès 1891. Quant aux écoles de formation professionnelle, elles verront le jour à partir de l'an 1903 ; la toute première fut l'école professionnelle de Lomé. A l'intérieur, Sokodé sera la première ville à abriter une telle institution, créée par décret N°195 du 21 Septembre 1922.

Située sur la colline administrative entre les bureaux de la préfecture et le lycée moderne de Sokodé, le LETP-S, au départ, Ecole professionnelle créée en 1912, se limitait au Château et couvre aujourd'hui une superficie d'environ 120.000m².

Avec un effectif d'au plus 50 apprenants au départ, elle avait pour vocation la formation agricole et professionnelle. Un instituteur nommé EKARIUS y enseignait, secondé par un interprète Tem du nom de GADO ; elle accueille aujourd'hui plus de 3500 apprenants avec environ 143 personnel enseignants et administratif.

Cette Ecole Professionnelle, aujourd'hui LETP-S, s'identifie à l'entrée par une plaque bleue portant sa dénomination : Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel de Sokodé. IL comprend deux blocs administratifs, dix blocs pédagogiques, des logements et abrite l'inspection

d'enseignement technique et de formation professionnelle de la région centrale.

L'histoire de l'Ecole de Formation de Sokodé intrinsèquement liée à celle de la ville de Sokodé, elle-même, ne saurait s'écrire en dehors des œuvres du Dr Hermann KERSTING qui, en provenance de Djougou au Dahomey, après la conquête des pays Kabyè, Nawda et Lamba de Défalé, va jeter son dévolu sur Dida uré (Didaouré) et entreprendre la construction du poste de Sokodé dont le seul bâtiment existant est le campement construit en 1897.

Pour réaliser cette œuvre, une colline rocheuse sera cédée aux allemands par le village tout proche appelé Kùma (Komah). Pour les populations locales, ce sera Bariki, c'est-à-dire le quartier des « bureaux » en parlé Haoussa.

Héritée donc de l'époque allemande l'Ecole Professionnelle sera réhabilitée par les Français à partir de 1922 et n'ouvrira effectivement ses portes qu'en 1928. Il lui avait été assigné comme mission selon le journal officiel du territoire du Togo placé sous mandat de la France, du 16 juillet 1928, de : « former des artisans spécialisés destinés au service public et à l'industrie ».

A l'époque, pour entrer dans cette école, il fallait être âgé de 13 ans au moins et être capable de fournir un certificat de scolarité attestant qu'on fut élève d'un cours élémentaire ou d'un cours moyen. L'effectif de l'école ne devrait pas dépasser 50. Le régime de l'école était l'internat. La durée des études était de 4 ans. Les cinq sections existantes étaient : la menuiserie- ébénisterie-charpenterie ; la forge, l'ajustage, la serrurerie, le moulage et la maçonnerie.

Après la Seconde Guerre Mondiale en 1949 plus précisément, marquée par des bouleversements, l'école professionnelle de Sokodé fut transformée en Collège d'Enseignement Technique (CET). Pour y entrer, il fallait être titulaire du certificat d'étude primaire. On devra alors en sortir avec un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnel).

En 1959, soit dix ans après, la section commerciale, ouverte au sein du collège classique et moderne de Lomé fut transférée à Sokodé. Ceci permit au CET de devenir EPCI (Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie). C'était sous le directeur CHEVRON.

Six ans plus tard, en 1965, ce bras commercial devrait encore être amputé à l'EPCI qui reprit donc son ancien nom, CET avec ses quatre sections purement industrielles : la Maçonnerie, l'Electricité d'Equipeement, la Menuiserie et la Mécanique Automobile.

Le directeur du CET avait pour nom Maurice DUMAS et avait pris les rênes de l'établissement en 1960. Il sera remplacé par M. BERTAUD plus tard. C'est à partir de 1968 que la gestion de l'établissement sera confiée aux Togolais. L'honneur reviendra à M. Salifou Marc DJATO d'assurer l'intérim pendant trois mois, période de vacances scolaires.

A la rentrée scolaire 1968-1969, l'ancien Chef de Travaux

M. TESSILIMI sera nommé directeur du Collège d'Enseignement Technique de Sokodé. A cette période deux nouvelles sections : Dessin Bâtiment et Dessin Mécanique, verront le jour. M. TESSILIMI occupera ce poste jusqu'en 1976, année à laquelle le Collège d'Enseignement Technique devint Lycée Technique, et ce fut le premier Lycée Technique à l'intérieur du pays.

Rappelons qu'à partir de 1967 le CET de Sokodé était entré dans l'ère de l'assistance technique allemande inaugurée par Herr THIM comme responsable qui sera remplacé en 1970 par Herr SCHRAM. Cette assistance est faite sous la coupole de l'Association Allemande de Coopération GTZ. Cette association a permis la construction et l'équipement d'un certain nombre d'ouvrages comme le bloc administratif, l'atelier d'électricité, l'atelier de menuiserie, les dortoirs et l'atelier de maçonnerie.

Toutefois, cette coopération devra prendre fin en 1974 pour reprendre sous la forme de Service des Volontaires Allemands en 1978. Le Lycée Technique, créé en 1976 dans l'enceinte du Collège d'enseignement Technique avait d'abord trois séries : E, Mathématiques et Techniques ; F1, Génie Mécanique et F3, Génie Electrique. Son premier proviseur est M. Abou Bakari KARIMU ; tandis que l'ancien Chef de travaux M. GBANDI devient Directeur du collège Technique.

Il convient de préciser, pour toutes fins utiles, que la cohabitation des deux établissements dura deux ans, car en 1978, le lycée Technique avec une quatrième spécialité, le génie civil (F4) et le collège d'enseignement Technique devront fusionner pour devenir un seul et même établissement avec comme deuxième proviseur M. Kwawu Georges AIDAM, qui demeura à la tête du lycée

Technique de Sokodé jusqu'à la fin de l'année scolaire 1989-1990.

Afin de relever le niveau pédagogique des enseignants techniques de tout le pays, une section normale sera installée au sein du Lycée Technique en 1982, elle ne vivra malheureusement que trois années mais a formé deux promotions. Elle a été logée au premier étage du bloc A.

À la rentrée scolaire 1990-1991. M. Félicien Kokou de SOUZA succéda à M. AIDAM. Une formation de Brevet de Technicien fut introduite, remplaçant la préparation au Baccalauréat F1 et F3, soit BTGM et BTGE. Cette tentative présenta des résultats mitigés car elle n'a pas réussi à sortir une seule promotion et elle disparut. Cette formation en BT reviendra en 1997 pour préparer trois promotions en Génie Civil.

M. de SOUZA devra passer le témoin à M. Pierre Koffi PALEY en 1993. Ce fut sous ce dernier que le Lycée Technique devint en 1994, Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP). Un élément nouveau fut alors introduit : la vocation du lycée devint régionale ; il devra désormais, en plus du cycle court qui préparait aux CAP et du cycle long au Baccalauréat Technique, donner une formation par alternance ou formation « Dual » qui consiste à accueillir les apprentis de la région pour des cours théoriques strictement en relation avec leur métier, des cours de gestion, de législation, de dessin industriel et une application pratique des cours de technologie.

En septembre 1995, M. PALEY devra céder la direction de l'établissement à M. Mounsadikou SALAMI. C'est sous sa direction que la section G2 sera ouverte en 2002. A la rentrée scolaire 2006-2007 il céda sa place à M. Ayawo AFANDOE qui restera jusqu'en 2008. C'est sous sa



direction que la section F2 verra le jour en 2006.

Après deux années passées à la tête du Lycée, M. AFANDOE passa le témoin à M. Agrégnan YERIMA au cours de la rentrée scolaire 2008-2009 et ce jusqu'en 2019. Soulignons que sous le proviseur YERIMA, le gouvernement a doté le LETP Sokodé d'un magnifique bloc pédagogique composé de 10 salles de classe et d'un amphithéâtre afin de répondre aux exigences stratégiques de l'ODD 4, relatives à l'amélioration de l'accès à la

alimentait la ville de Sokodé et surtout le quartier administratif en électricité.

Cent ans de vie, plusieurs générations de cadres aussi bien togolais qu'étrangers sont sorties de cette institution. Ils sont combien ses cadres produits ici ? Ils seront combien demain et à l'avenir ? L'histoire du LETP-S est celle d'un terreau fertile qui a mis et continue de mettre à la disposition de l'humanité toute une gamme de matières humaines pour son développement harmonieux.



formation.

M. Kokou AZIAFO succédera à M. YERIMA, au cours de l'année scolaire 2019-2020. Ce fut un court passage pour celui qui a été promu à la tête du Lycée d'enseignement technique et professionnel de Lomé.

Madame le Premier Ministre, distingués invités, mesdames et messieurs,

A la rentrée scolaire 2020-2021, M. AZIAFO céda alors sa place à M.

Gado Sossina AKPO. Classé 17ème sur le tableau des cadres ayant dirigé le Lycée, M. AKPO, l'actuel Proviseur, est l'humble artisan de plusieurs travaux de construction et de rénovation d'infrastructures du Lycée.

Les sections Chaudronnerie et BT Mécanique Auto ouvriront successivement leurs portes en 2021 et 2022, conformément aux options stratégiques du sous-secteur, relatives à l'accès et à la qualité de la formation.

Depuis l'époque allemande jusqu'à nos jours, le cœur (le mât) de l'école de formation professionnelle et Lycée d'enseignement technique et professionnel de Sokodé aujourd'hui a connu trois endroits. Du château on le déplaça devant l'actuelle surveillance, puis devant le bloc administratif. La centrale, une œuvre allemande réhabilitée par les Français, située à l'ouest de l'actuel mât

Voici conté de façon brève le parcours du LETP-S qui célèbre en ce jour son jubilé.

De la première Ecole Professionnelle, ancêtre du LETP Sokodé, au LETP Sokodé actuel, un élément reste actif : la formation. Oui, la formation de qualité qui s'adapte aux réalités temporelles car aussi bien théorique que pratique. Le Lycée d'enseignement technique et professionnel de Sokodé, loin d'être une simple institution scolaire d'où sont sortis toutes ces femmes et tous ces hommes, est un pan de l'histoire de la ville de Sokodé.

Aujourd'hui, tous les acteurs du système éducatif togolais s'accordent à dire que le Lycée d'enseignement technique et professionnel de Sokodé est en constante progression et a encore de beaux jours devant lui. Par conséquent, il entend jouer pleinement sa partition dans la mise en œuvre des axes du Plan sectoriel de l'éducation et de la Stratégie nationale de l'ETFP.

C'est le lieu d'exprimer au Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, notre sincère admiration, pour son modèle de pilotage de l'ETFP, destiné à en faire le levier de la croissance et de l'émergence du Togo.

« La CECA est tournée vers la promotion du secteur de l'artisanat », dixit, M. Yombo Odanou



M. Yombo Odanou, DG de la CECA

Institution mutualiste de microfinance, la Coopérative d'Épargne et de Crédit des Artisans (CECA) reste aujourd'hui un établissement financier incontournable dans le sillage des Systèmes Financiers Décentralisés au Togo.

Au cœur du secteur artisanal, la CECA ne cesse d'innover avec ses gammes de produits pour booster non seulement le secteur mais aussi et surtout, contribuer à l'épanouissement des différentes couches sociales du pays, en l'occurrence, le monde artisanal. La bonne collaboration entre les Chambres de Métiers et la CECA constitue un facteur déterminant à cet effet.

Le Directeur Général de la CECA, M. Yombo Odanou, dans un entretien avec la cellule communication de l'UCRM, donne son point de vue sur la contribution du secteur de l'artisanat sur la croissance économique, tout en mettant en évidence les apports de son institution pour le développement socio-économique. M. Yondo note avec satisfaction l'initiative du gouvernement d'avoir mis en place l'Union des Chambres de Métiers.

Lisez plutôt.

Aujourd'hui l'artisanat est un secteur clé qui contribue à l'émergence de l'économie nationale. Partagez-vous cet avis, Monsieur le Directeur Général ?

Effectivement, sans ambages, l'artisanat est un secteur clé pour l'émergence de nos économies, j'en veux preuve, la période de COVID où lors des situations difficiles, l'artisanat a été au-devant pour permettre aux acteurs de maintenir l'élan de leurs affaires ; il s'agissait de la confection des cache-nez, du dispositif du lavage des

mains. Au niveau de ce secteur, la résilience était plus ressentie. C'est là où nous avons vu l'importance de l'artisanat qui demeure comme vous le savez, un pourvoyeur d'emplois.

Pour aller, on peut préciser que les pays occidentaux, notamment l'Allemagne se sont développés grâce à l'artisanat. En bref, ici au Togo, le secteur de l'artisanat contribue beaucoup à la croissance du PIB, à la création de l'emploi et de la richesse. L'artisanat reste donc un secteur clé pour l'émergence de l'économie de nos pays.

D'aucuns pensent que ce secteur nécessite un réel accompagnement en termes financiers pour un véritable envol. Qu'en dites-vous ?

C'est ça le paradoxe. Autant l'artisanat contribue à l'émergence de nos économies, autant il y a une problématique du financement du secteur de l'artisanat dans la mesure où ce secteur est qualifié de secteur informel. Avant que tout établissement financier n'intervienne dans le financement de l'artisanat, il faut que l'entreprise soit organisée, il faut qu'on soit sûr que les activités sont pérennes et que les engagements vont être respectés ; c'est difficile de connaître l'analyse du bilan au niveau du secteur de l'artisanat. De toute évidence, je crois qu'aujourd'hui, il y a des mécanismes qui sont mis en place pour faciliter l'évolution du financement du secteur de l'artisanat. Le Togo regorge d'expériences dans ce cas. Y revenir.

Que fait concrètement votre institution, la CECA en faveur du secteur artisanal ?

La Coopérative d'Épargne et de Crédit des Artisans (CECA) est une institution de microfinance qui relève de l'article 44. Au niveau de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), ça veut dire que c'est une grande institution en termes d'activités, en termes d'encours, d'épargne ou en termes de crédits ; donc, la mission de la CECA est tournée vers la promotion du secteur de l'artisanat, autrement dit, tous les produits dédiés à la microfinance sont spécifiques aux besoins du secteur de l'artisanat, si bien que nos cibles privilégiées sont les artisans. Nous sommes une institution de microfinance qui est sous tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances. Plus de 90% de nos concours sont dédiés au secteur de l'artisanat.

Pouvez-vous nous citer quelques produits totalement dédiés aux artisans par votre institution ?

Comme je vous le disais tantôt, notre mission, c'est la

promotion du secteur de l'artisanat à travers les financements dans certains domaines d'activités. A tous les niveaux d'activité dans le domaine de l'artisanat, la CECA intervient, si bien que nos produits classiques aujourd'hui tournent prioritairement au profit des entreprises artisanales, aux particuliers professionnels. Grâce aux partenariats avec certaines institutions, il y a aujourd'hui des produits qui favorisent la promotion de ce secteur. Au niveau des PME/PMI des entreprises artisanales, nous accompagnons avec l'appui de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF), des promoteurs d'initiatives dont les projets cadrent avec le secteur artisanal. Nous finançons également les entreprises évoluant dans les BTP avec nos lignes de crédits dédiés à l'investissement. Il faut aussi ajouter que, lorsque le gouvernement a lancé l'appel aux financements des jeunes entrepreneurs, la CECA s'est largement positionnée et continue par apporter sa quote-part en faveur de cette masse juvénile. C'est toujours dans cette lancée qu'elle manifeste son concours aux jeunes à travers le Programme d'Appui aux Personnes Vulnérable (PAPV) logé à la Présidence de la République.

Précisons aussi qu'au temps fort de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19, la CECA a bénéficié d'un fonds de 500 millions FCFA pour accompagner les artisans dans la résilience, grâce à l'ANPGF. En dehors de ça, nous avons eu à signer une convention tripartite avec la Société des Grands Moulins (SGMT) et l'ANPGF pour accompagner nos boulangères et boulangers. En d'autres termes, c'est pour dire que tous nos financements sont orientés vers le secteur de l'artisanat.

Par ailleurs avec la CRH-UEMOA, nous avons obtenu une convention qui est essentiellement axée sur le secteur de l'artisanat, notamment les financements pour un habitat abordable. La CECA est donc la première institution de microfinance du Togo qui a pu lever ses fonds pour les mettre à la disposition des artisans. Ce projet est actuellement en cours ; nos interventions au niveau du secteur de l'artisanat.

Je tiens à saluer les initiatives du gouvernement qui a mis un mécanisme viable pour la vivacité et le dynamisme de ce secteur ; je veux parler des Chambres Régionales de Métiers sur lesquelles la CECA s'appuie pour pouvoir servir les artisans. La CECA dans sa vision ne tient compte que de son groupe privilégié. Notre extension à l'intérieur du pays est généralement favorisée par les Chambres Régionales de Métiers qui constituent un partenaire de premier plan dans notre stratégie de développement.

Quelles sont justement les relations que la CECA entretient avec les Chambres régionales de Métiers, particulièrement, l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM) ?

Aujourd'hui, l'émergence des Chambres Régionales de Métiers (CRM) à travers l'Union des Chambres Régionales

de Métiers (UCRM) est une histoire qui lie la CECA avec toutes ces instances, dans la mesure où la CECA et les CRM ont eu le même géniteur ; c'est un lien historique. Les partenaires techniques et financiers sollicitent souvent la CECA pour tout projet qui va vers les artisans, parce qu'elle est le meilleur mécanisme de financement des artisans. Je vous rappelle d'ailleurs que nous avons eu, à l'époque, des projets prometteurs notamment le Projet d'Appui à l'insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Artisans (PAIPJA) avec le ministère du Développement à la Base qui avait mis un fonds de dotation pour accompagner les jeunes professionnels qui venaient de terminer leur apprentissage afin de permettre à ces jeunes artisans professionnels de s'insérer dans la vie active à travers leur auto emploi. L'exécution de ce projet n'a été possible que grâce au concours des CRM. Quand on parle des CRM, on parle automatiquement de l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM). Je pense que le gouvernement a bien fait d'aller à une meilleure organisation en mettant comme intermédiaire l'UCRM. Pour nous, toute action qui sollicite les artisans, nous passons par l'UCRM qui reste un partenaire privilégié et qui facilite la mise en œuvre de nos actions.

Je voudrais vous dire également qu'en dehors de nos financements, nous avons un projet dont l'opérationnalisation est imminente, il s'agit de la micro assurance. Nous travaillons dessus avec une compagnie d'assurance et nous aurons bien évidemment des assises avec l'UCRM pour voir dans quelle mesure la CECA peut offrir à la fois des produits de micro finance et de micro assurance à ses clients. Pour la petite histoire, reprenez que la CECA a été la première institution à mettre en place une mutuelle de santé avec le concours de la GTZ à l'époque : MUSA CECA (Mutuelle de Santé des Artisans). Ça veut dire que la CECA n'a pas seulement pour mission le financement, il faut aller au-delà, il faut que nos artisans soient également pris en charge au niveau social.

Il en est de même aujourd'hui pour le défi lié à la retraite. Qu'est-ce qu'on fait avec les artisans ? c'est une préoccupation. Le problème est aussi complexe, mais le gouvernement se penche déjà dessus, je crois que nous allons y apporter notre concours pour qu'on trouve une solution appropriée qui serait la bienvenue et qui pourra également permettre à la CECA d'être beaucoup plus ambitieuse en termes de distributions des crédits.

Votre mot de fin, Monsieur le Directeur Général

Mon mot de fin, juste vous dire merci pour la bonne collaboration qui existe aujourd'hui entre l'UCRM et la CECA. Pour une meilleure organisation, une meilleure gestion, liées au secteur de l'artisanat, je crois que c'est un atout pour nous. Nous ne pouvons que saluer cet esprit de partenariat et souhaiter un bon vent à l'UCRM et travers l'UCRM, la CECA pour le profit de tous.



La coopérative qui vous rassure

INSTITUTION DE MICROFINANCE **Coopérative d'Epargne et de Crédit des Artisans**

EPARGNE - CREDIT - CONSEILS & EDUCATION FINANCIÈRE - TRANSFERT D'ARGENT

Siège social: Rue du Moyen Mono, Kodjoviakopé - Tél: (+228) 22 22 84 93 Fax: (+228) 22 22 82 70

E-mail: cecalome@gmail.com; cecalome@cecatogo.org - Site web: www.cecatogo.org

UNION DES CHAMBRES RÉGIONALES DE MÉTIERS DU TOGO



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Handwerkskammer
zu Köln



WWW.ucrm-togo.tg

Désengorgement des voies publiques : **doléances des artisans de la CCoM 3**



Les artisans de la Chambre Communale de Métiers (CCoM 3) regroupant les communes Golfe 5 et Golfe 7 étaient en Assemblée Générale ce 22 février 2022 au Centre des Jeunes d'Avédji. Le sujet principal à l'ordre du jour était focalisé sur les tractations que mène le Bureau Exécutif de ladite CCoM de concert avec les autorités compétentes pour les approches de solutions face à la décision de désengorgement des voies publiques.

« Comme vous le savez, l'artisanat occupe une place de choix dans la politique du gouvernement, car c'est un secteur qui crée beaucoup d'emplois et qui participe à l'économie nationale. Malgré cette contribution significative à la vie nationale, les artisans éprouvent d'énormes difficultés dont l'une est le problème de places pour implanter et exercer des activités économiques », a affirmé dès l'entame des travaux, le Président de la CCoM 3, M. Wssassi Kouyou DJONDA.

Il a à cet effet rappelé que nombreux sont des artisans exerçant leurs activités aux bords des routes et que suite à la décision du gouvernement de déguerpir les artisans aux bords des routes, la CCoM 3 a approché les autorités locales des deux communes afin de pouvoir faciliter la mise en application de cette décision en prenant certaines dispositions qui permettraient aux artisans de libérer les emprises des voies publiques et poursuivre en toute aisance leur activités. Pour ce faire, une liste de doléances a été soumise aux autorités des communes Golfe 5 et Golfe 7. La CCoM 3 énumère ainsi ses suggestions à travers les points suivants :

- 1- Autoriser les artisans installés dans les ruelles de poursuivre leurs activités,
- 2- Autoriser les artisans de la Chambre de Métiers n° 3 de s'installer le long des rails à partir du rond-point

Djidjolé-Adidogomé jusqu'à la route IPG-Carrefour AIESED,

3- Demande aux autorités locales de trouver des espaces à la Chambre Communale de Métiers 3 (CCoM3) pour créer un Centre de Ressources Artisanales (CRA) afin de regrouper les artisans,

4- Faciliter la négociation auprès du FNFI pour octroyer des crédits de réinstallation aux artisans concernées,

5- Demande aux communes (Golfe 5 et Golfe 7) d'exonérer les artisans concernés des taxes municipales pendant une année au moins.

Plusieurs personnalités étaient présentes à cette Assemblée Générale, notamment le représentant du Préfet du Golfe, le Maire de la Commune Golfe 5, le représentant du maire de la commune Golfe 7, le représentant de la Direction de l'Artisanat, le 1er Vice-Président de la Chambre Régionale du District Autonome du Grand Lomé, le Directeur Exécutif de l'ONG IJD.

Le Maire de la commune Golfe 5, M. Kossi ABOKA a, à cette occasion, rassuré les uns et les autres que cette opération de déguerpissement, contrairement à ce que certains pensent, n'est dirigée contre personne mais a pour seul objectif d'assurer le bien-être des populations en leur permettant de vivre dans un environnement et un cadre propice et sécurisé afin de mener à bien le développement du pays ; car selon lui, la route n'est pas un marché et l'incivisme n'aide pas le développement.

Les artisans de la CCoM 3 ont enfin réaffirmé leur gratitude au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour sa clairvoyance, son sens élevé, la paix, la sécurité prônées et sagement entretenues dans notre pays, le Togo.

L'édition 3 du MIATO c'est du 25 octobre au 5 novembre 2023



Pour la troisième fois, le Marché International de l'Artisanat au Togo va encore s'animer ! Les différents acteurs de ce secteur, après 2019 et 2022 se donnent rendez-vous pour la troisième édition du MIATO. Ce sera de 25 octobre au 5 novembre 2023 sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé.

Rendez-vous exceptionnel du gain partagé, célébré par les artisans du Togo et d'ailleurs, le MIATO a pour objectifs de promouvoir le génie créateur des artisans africain à travers les expositions des produits, la présentation des services artisanaux et la création d'un cadre d'échange de savoir-faire.

Organisé par le Ministère délégué chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat (META) en collaboration avec l'Union des Chambres Régionales de Métiers (UCRM) sous le parrainage des sommités de l'Etat, notamment le Président de la République, Son Excellence



Faure Essozimna GNASSINGBE et Mme, le Premier

Ministre, Son Excellence Victoire TOMEGA-DOGBE, le MIATO se veut de créer un espace incitatif à la formalisation des entreprises artisanales à l'effet d'augmenter à terme, leur compétitivité sur le marché.

La dernière édition avait regroupé plus d'une vingtaine de pays représentés par plus de 300 participants.

Plus de 18 corporations étaient présentes à l'édition 2022, notamment le textile, la sculpture, la bijouterie, l'ameublement, l'agroalimentaire, l'artisanat de décoration, la vannerie, la maroquinerie, la cosmétique, la tapisserie, la cordonnerie, la sérigraphie, la pharmacopée, la poterie, la céramique et des mécaniques de restauration ainsi que l'artisanat de récupération.

S'agissant de la participation des pays étrangers, le comité



d'organisation a enregistré les exposants artisans venus des pays du Niger, du Gabon, du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Congo, du Cameroun, du Ghana, de la Guinée, du Madagascar, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Syrie et de la Turquie. Des visiteurs et acheteurs professionnels venus de la France, de l'Allemagne et de la Grande Bretagne ont réhaussé l'éclat de la fête.

Hormis des expositions, ventes, plusieurs activités complémentaires se tiennent sur le site, il s'agit entre autres des sessions de formations et de réseautage, concours, ainsi que des activités ludiques. Aussi, des prix spéciaux sont décernés aux principaux acteurs du secteur.

Au Togo, l'artisanat est le deuxième secteur pourvoyeur d'emplois, après l'agriculture. Depuis près d'une décennie, le gouvernement met en place plusieurs initiatives pour promouvoir ce secteur et permettre aux acteurs d'en tirer pleinement profit.

RELATIONS INTERPROFESSIONNELLES : L'UCRM RENFORCE LES COMPÉTENCES DE SES CADRES



Les délégués consulaires de l'UCRM sont encore bardés de connaissances depuis la prise de fonction de l'actuelle mandature. Du 14 au 21 novembre 2022, ils étaient tous enrôlés dans un atelier de formation sur le thème : management et organisation des réunions, management d'équipe et leadership et communication non-violente. Le parcours des différents modules sous la supervision de l'expert international, M. Aristide BADINGA du cabinet FISCCA-RH, a ainsi permis aux élus des Chambres de Métiers de renforcer leurs capacités en relations interprofessionnelles.

Cette formation, à en croire les organisateurs s'inscrivait parfaitement dans la logique de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 ; elle était financée par le FNAFPP et avait pour objectif d'induire un changement de comportement et une amélioration des pratiques managériales auprès des bénéficiaires pour la cause de l'ensemble des acteurs de l'artisanat.

Le Président de l'UCRM, M. Mouhamed ISSA, à l'occasion, a réitéré ses gratitude à tous les acteurs impliqués dans ce processus de renforcement de capacités des leaders artisans. Il a particulièrement félicité le formateur pour son expertise en la matière, une qualité que tous les participants ont d'ailleurs appréciée : « c'est quelque chose qui marque, lorsqu'il y a un formateur et chaque fois, on sent un sourire sur le visage des formés ; on sent que ça se passe bien et que les gens sont vraiment bien emballés. Nous remercions sincèrement le cabinet FISCCA-RH qui a fait le choix de cette qualité que nous vantons aujourd'hui ».

Pour un meilleur devenir de l'artisanat au Togo, il importe que les acteurs de toutes les couches socioéconomiques s'approprient les connaissances indispensables pour faire émerger le pays, a rappelé Ikelé Kossi Assedi, Directeur de

Cabinet du ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

« J'émet le vœu qu'à l'issue de cette saison de formation, que l'on observe dans le système de métiers, les effets comme l'amélioration du climat social, favorable au développement des activités. Le développement d'une communication active, gage du secteur exempt de conflits récurrents de personnes, la mobilisation des acteurs autour d'un même objectif, celui de la promotion des activités artisanales, de la productivité en termes de résultats attendus de l'accomplissement des missions dévolues aux organes, l'application des principes de bonne gouvernance, indispensable pour notre chère nation », a-t-il souhaité.

Les délégués consulaires se sont séparés très satisfaits



Le **Président de la CRM- Centrale** recevant son Attestation des mains du Formateur

des connaissances acquises au cours de cette formation spécialement conçue pour apporter aux bénéficiaires le savoir nécessaire primordial pour qu'un leader puisse véritablement engranger des résultats tangibles en milieu professionnel et social.

Café du Maire :

L'INITIATIVE DE LA COMMUNE GOLFE 1 POUR L'ÉMERGENCE DE L'ARTISANAT



Café du Maire, c'est un concept initié par la commune du Golfe 1 pour se rapprocher davantage des différentes couches sociales qui la composent en faisant honneur aux artisans de ladite municipalité.

Très satisfait de l'ampleur de l'évènement et surtout de l'enthousiasme qu'il suscite auprès de la population en général et des artisans en particulier, le maire Koamy Gbloekpo Gomado s'exprimait ainsi lors de la 4ème édition « Nous avons échangé durant ce café du maire sur comment travailler avec les artisans pour suivre leurs performances et mobiliser les moyens pour préfinancer leurs produits. Nous avons mis en place une commission tripartite pour mener les réflexions nécessaires sur ces différents axes pour leur concrétisation ».

« Les artisans occupent plus de 50% en matière d'employabilité dans notre commune. Il est de nature que le conseil municipal œuvre pour plus de promotion et de valorisation de cette chaîne de valeurs », a-t-il ajouté.

In fine, l'objectif selon M. le Maire, est d'échanger et de trouver des voies et moyens afin de faire de l'artisanat un

levier du développement local dans la municipalité.

Le Président de la chambre communale de métiers (CCoM 1), M. Mama Dossevi Djondo, a pour sa part mis l'accent sur les difficultés majeures que rencontrent les artisans et qui pour la plupart se résument au manque de financements.

Qu'il s'agisse de l'écoulement des produits qui se fait de plus en plus difficilement, de la concurrence déloyale qu'on observe de gauche et à droite, ou encore de la question de la fiscalité qui n'est toujours pas bien assimilée par les artisans en raison de la conjoncture économique locale, ce dernier reconnaît qu'il y a un véritable chantier et loue les efforts de l'exécutif communal afin de bien encadrer le secteur.

Ce quatrième café du maire a été marqué par la remise de distinctions à huit meilleurs artisans à travers un awards des artisans.

COMMUNE GOLFE-1 : LES GHETTOS SE VIDENT ET LES ATELIERS SE REMPLISSENT



consiste, fondamentalement à une formation sur la gestion des activités économiques », a indiqué, Komi GLE, Directeur de la planification et du développement de la commune Golfe-1.

Les objets artisanaux haut de gamme, fabriqués par ces résidents des ghettos en reconversion, sont mis sur le marché à un prix promotionnel et leurs auteurs bénéficient directement des retombées. Ceci donne plus d'engouement autour du travail et excite-les reconvertis à œuvrer davantage pour leur réinsertion intégrale dans la société.

« Au départ, c'était compliqué d'abandonner l'ancienne vie. Mais avec les séances de sensibilisation et des prises en charge des psychologues, ça a été. Nous sommes heureux de retrouver la vie normale et nous n'avons plus peur de

Les Ghettos sont des lieux insalubres où vivent souvent des gangs de toxicomanes et de badauds en manque de repère.

Dans la commune Golfe-1, (au cœur de la ville de Lomé), un travail se fait autour des jeunes fréquentant ces milieux. Ceci à travers le projet « Ghettos », initié par le maire de la commune Golfe-1; Koami Gbloèkpo Gomado et son Conseil municipal.

Lancé en 2021, ce projet fait son chemin avec une vingtaine de bénéficiaires, qui, après avoir été sensibilisés sur les méfaits de la drogue, bénéficient d'un soutien socio-sanitaire pour leur prise en charge et leur réinsertion intégrale dans la société. Ils sont placés dans un centre de formation artisanale spécialisé dans la fabrication de sacs, chaussures, lits-picots, etc.

« En 2021, après la cartographie de ces Ghettos, on avait procédé à l'identification des résidents. C'est après cette étape que nous sommes passés aux séries de sensibilisations avec des actions diversifiées en matière de communication et d'information à l'endroit de ces cibles qui sont à l'écart de la population. Et maintenant, en 2023, ils sont à la phase de réinsertion socioprofessionnelle qui

rien, car nous avons aussi un métier grâce à ce qu'on nous a appris. On peut aussi prendre soin de nos familles. Déjà, les sacs que nous fabriquons sont vendus et cela constitue une source de revenus pour nous », a laissé entendre Koami Julien, l'un des personnes prises en charge.

Le projet tend vers sa fin et déjà, ses impacts sont remarquables. « Le premier impact, c'est qu'à travers notre changement de comportement, nos copains avec qui on était ensemble dans les Ghettos et qui y sont toujours, manifestent aussi cette envie de changer. Quand ils nous voient, ils apprécient notre changement. C'est impressionnant et nous disons un infini merci à notre papa, Monsieur le Maire », a confié Koami Julien.

Il faut rappeler que le projet « Ghetto » fait partie du Plan de développement communal de la commune Golfe-1. C'est donc, une priorité pour le conseil de cette municipalité qui rêve de mettre fin à l'existence de ces ghettos sur son ressort territorial, afin de mobiliser toutes les ressources humaines vers le développement communal.

Source : gapola.net

Joachim Axel MILZ : « Je serais très fière si les Chambres de Métiers du Togo prennent le flambeau pour animer une meilleure coordination des efforts pour le secteur dans la sous-région »

Le partenariat qui lie l'Union des Chambres de Métiers et la Chambre de Métiers de Cologne sera bientôt à son terme. Pendant presque 8 ans, la Chambre de Métiers de Cologne a soutenu l'artisanat togolais dans son ensemble ; elle demeure particulièrement très active aux côtés de toutes les Chambres de Métiers sur l'ensemble du territoire nationale. Dans cet entretien, l'Expert-résident de la Chambre de Métiers de Cologne, M. Joachim Axel MILZ revient sur les points saillants de ce partenariat et les résultats à l'actif de tous les artisans. Il donne également son point de vue sur ce secteur qui contribue à plus de 18% au PIB national.

Monsieur l'Expert Résident, que pensez-vous de l'artisanat au Togo ?

Merci de me donner cette opportunité de vous répondre à cette question. Au prime à bord, j'allais dire que c'est une mine d'or sous-exploité. Deuxièmement, l'artisanat dans toutes les sociétés et économies du monde est le premier acteur en termes de prestation de services envers la population locale ; ici au Togo l'artisanat assure la disponibilité des biens et services de première nécessité, que ce soit dans l'alimentation, l'hébergement, le transport, l'habillement où la santé, et j'en passe. Je pense que les décideurs politiques ont saisi ces opportunités du secteur pour davantage l'accompagner par une structuration et organisation au profit des artisanes et artisans à la base.

Je pense également que l'artisanat ne prend pas toute sa place qui lui revient, par manque de confiance en soi-même, ; je veux dire qu'on aime trop se minimiser en public. J'ai horreur quand quelqu'un dit « je ne suis qu'un simple artisan ».

Ce manque de confiance ou de fierté de son état explique aussi la résistance de se formaliser en tant que membre régulier de sa Chambre de Métiers et de son organisation professionnelle, puisque si je ne suis pas convaincu que mon métier est celui qui doit me nourrir, je ne mettrai pas aussi le sérieux dans ma formation ni mes prestations.

La recherche de l'excellence dans tous ce qu'on fait doit



nous permettre de mieux gagner notre vie, raison pour laquelle je plaide aussi toujours pour une meilleure rémunération de ceux qui arrivent à satisfaire le client.

La Chambre de Métiers de Cologne est en partenariat avec les Chambres de Métiers pendant presque 7 ans et demi. Qu'est-ce que ce partenariat a apporté aux Chambres de Métiers en particulier et aux artisans en général ?

Je pense que la plus grande avancée que nous avons pu accompagner est la mise en place effective de la coordination de l'ensemble des Chambres de Métiers Régionales et Préfectorales/Communes sous la houlette de l'UCRM, héritier du Conseil Permanent des Chambres Régionales de Métiers.

Avec la mise en place d'un système informatisé de registre

de métiers et répertoire des entreprises artisanales en 2017, qui a évolué de manière que nous ayons plus de 50.000 membres à ce jour, nous pouvons proclamer tout haut que c'est une vraie réussite du partenariat. Tous ces artisans et artisanes ont les mêmes opportunités de bénéficier des multiples services offerts par leur Chambre de Métiers.

En 2018 le Ministère en charge de l'artisanat nous a permis de mettre en place la délivrance des Cartes Professionnelles d'Artisan CPA et des Cartes Professionnelles d'Entreprises Artisanales CPEA, ce qui a permis au réseau des Chambres de Métiers de se distinguer envers ses membres comme l'institution qui délivre effectivement une reconnaissance officielle du statut professionnel de l'artisan et de l'artisanne. Cela est un énorme pas en avant.

Ces avancées dans l'organisation et l'institutionnalisation des Chambres de Métiers ont aussi permis de rehausser la crédibilité des Chambres de Métiers dans toutes les sphères de la société.

En tant qu'Expert, dites-nous les forces et les faiblesses de ce secteur au Togo ?

La plus grande force est cette masse de personnes qui œuvrent dans ce secteur, nous entendons souvent le chiffre d'un million de personnes, je pense personnellement que c'est plus que ça, mais si vous voyez que les Chambres de Métiers réunissent 50.000 personnes parmi un million, on sait aussi qu'une des faiblesses est la négligence de beaucoup d'artisans de leurs statuts. Tous les jours il y a des personnes qui se disent « je vais ouvrir mon salon, mon atelier, ma boutique » mais individuellement sur le marché il n'est pas évident

de prospérer. Cette faiblesse n'est pas spécifique au Togo, mais plutôt général en Afrique de l'Ouest ; le manque de vouloir émerger ensemble.

Une autre force que je vois au Togo est la bonne structuration de la Formation professionnelle dans le secteur, même s'il reste encore beaucoup à satisfaire, le fait d'avoir chaque année plus de 40.000 postulants à l'examen du Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) est un grand atout.

En novembre 2023, ce sera la fin de la convention qui lie la CMC et les Chambres de Métiers au Togo après 7 ans et demi de collaboration. M. MILZ, dites-nous, est-ce que les artisans togolais peuvent encore espérer sur une possible collaboration ?

Il faut savoir faire la différence entre la fin d'un financement et la volonté de contribuer à une relation partenariale hors financement. Les deux partenariats précédents de la Chambre de Métiers de Cologne avec les artisans du Mali et du Burkina Faso ont aussi connu une fin de financement, mais nous continuons à leurs assister par des conseils et des petits appuis techniques, et nous les avons mis en relation avec les artisans du Togo. Je serais très fière si les Chambres de Métiers du Togo prennent le flambeau pour animer une meilleure coordination des efforts pour le secteur dans la sous-région.

Votre mot de fin

Rien n'est jamais fini, on construit toujours sur l'existant et comme nous le savons, on tisse la nouvelle corde sur le bout de l'ancienne, ainsi je souhaite que les Chambres de Métiers et les organisations professionnelles d'artisans se donnent les mains pour rehausser encore l'image de l'artisanat au Togo.



**POUR VOTRE SOUTIEN AU
MAGAZINE ECHOS DES ARTISANS,
VOS DONS
SONT LES BIENVENUS :**

Compte « UCRM ECHOS DES ARTISANS » ORABANK TOGO

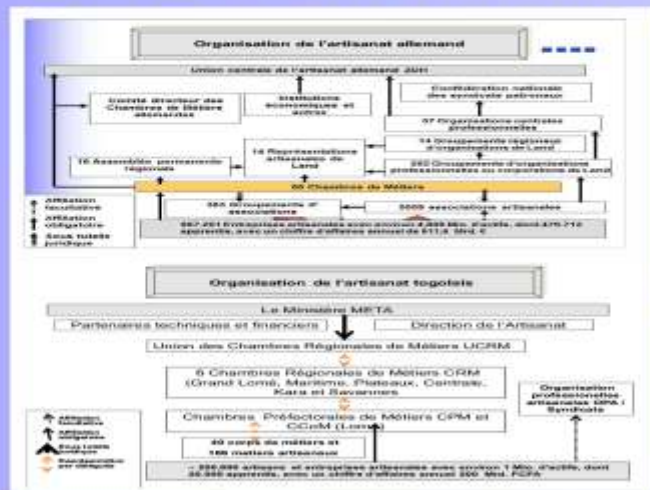
Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
TG 116	01101	066465000102	68



Handwerkskammer
zu Köln



PRESENTATION DU PARTENARIAT D'ARTISANAT DE LA COOPERATION GERMANO-TOGOLAISE



OBJECTIFS DE LA PHASE DE CONSOLIDATION (1er JUILLET 2022 AU 30 NOVEMBRE 2023)

But du projet :

Accompagner le réseau des Chambres de Métiers à pouvoir soutenir efficacement l'artisanat dans son développement

Objectif global :

Améliorer la performance et la compétitivité des artisans et des entreprises artisanales.

Résultats attendus :

1. Les capacités aux différents niveaux du réseau des Chambres de Métiers (y compris les Chambres Préfectorales et Communales) et la coopération entre ces niveaux sont renforcées
2. Le réseau des Chambres de Métiers développe des services axés sur la demande pour les artisans et les entreprises artisanales et génère ainsi des revenus
3. Les autorités, le public et le système des Chambres de Métiers connaissent les besoins et les intérêts des artisans et des entreprises artisanales



Handwerkskammer
zu Köln



Financement accordé par le ministère allemand BMZ et coordonné par SEQUA gGmbH

BMZ



Bundesministerium für
wirtschaftliche Zusammenarbeit
und Entwicklung



sequa

Partenariat avec l'Artisanat du Togo s/c UCRM

Téléphone: (00 228) 22 20 13 44

e-mail: faitierecrm.togo@gmail.com

www.ucrm-togo.tg



artisanat-togo

KLAUS VAN BRIEL : « AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE CETTE ANNÉE, LES PREMIÈRES FORMATIONS VONT DÉBUTER DANS TOUTES LES RÉGIONS »



Après le déblayage de terrain avec des rencontres, des prises de contacts avec les acteurs clés dans toutes les régions du Togo et le renforcement de capacités des artisans électriciens, électroniciens, frigoristes, le projet intitulé Partenariat pour la Formation Professionnelle en Energies Renouvelables au Togo (PFPERT) va rentrer bientôt dans sa phase décisive : la formation proprement dites des artisans formateurs dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque. Suite à une convention de partenariat signé en 2020 entre l'Union des Chambres de Métiers et le Centre de l'Environnement de la UWZ de la Chambre de Métiers de la Saarland/Allemagne, le gouvernement a donné son onction, des modules sont validés et imprimés, la sélection des centres de formation est faite. La mise en œuvre effective des formations dans les différentes régions du pays peut démarrer. Le Coordonnateur PFPERT, M. Klaus VAN BRIEL, le confirme dans l'interview ci-dessous.

Monsieur le Coordonnateur, le PFPERT fait partie intégrante aujourd'hui des projets qui participent à l'émergence des

artisans. Après la validation des modules de formation, où en est-on actuellement avec ce projet ?

On peut dire que tout ce que nous avons fait jusque-là, a servi à mettre les infrastructures en place pour la mise en œuvre des formations. Précisons que le PFPERT n'est pas seulement un projet de formation ; notre objectif est de mettre en place les infrastructures, la logistique technique, les ressources humaines, de sorte que même après notre projet, les formations puissent être continues, sinon ce serait très facile pour nous de venir et organiser des formations pendant trois ans et partir.

Jusqu'aujourd'hui, nous avons actualisé des modules de formation et développé un autre. Nous avons eu la validation auprès du ministère chargé de l'Enseignement Technique et la certification au niveau du même ministère ; ce qui veut dire que nous suivons une grille des étapes et des règles à respecter pendant les formations, ceci permet au Ministère de bien évaluer ces formations et de pouvoir en toute lucidité, signer les attestations à cet effet.

En bref, nous pouvons dire que le travail concernant le contenu des formations a été réalisé. On note également la réception du matériel didactique et technique (le minibus et les autres matériels) pour aller sur le terrain et mettre en œuvre des formations. Nous avons en outre, élaboré les critères de sélection pour la participation aux formations ; on a également fait appel aux centres de formations qui sont intéressés à abriter les renforcements de capacités, à nous envoyer leurs dossiers. Ces dossiers ont été évalués, nous avons organisé une tournée pour faire une sélection des centres qui répondaient aux critères, nous avons d'ailleurs fait une sélection d'artisans qui peuvent nous assister en tant que formateurs régionaux. Voilà en résumé ce qui est fait jusqu'ici. Au cours du premier trimestre de cette année, les premières formations vont débiter dans toutes les régions.

La stratégie mise en place pour ces formations est la suivante : l'Union des Chambres Régionales de métiers communiquera directement avec les Chambres Régionales, celles-ci seront à leur tour en contact avec les Chambres Préfectorales et les Chambres Communales afin que les artisans puissent s'inscrire. Une fois l'étape des inscriptions est terminée, il y aura une autre phase réservée aux tests d'évaluation et de présélection parce que nos modules sont vraiment destinés aux électriciens,

électroniciens et frigoristes. N'importe qui ne peut pas se présenter pour se faire former parce qu'il est bien intéressé par les techniques liées à l'énergie solaire photovoltaïque. On veut à travers ces tests de présélection, nous rassurer que la personne maîtrise un minimum de notions de base. Dès que ce test fait et que nous avons clairement le nombre de personnes inscrites, nous allons établir un calendrier pour la planification des formations dans toutes les six régions économiques du pays. Il faudrait ajouter que les modules validés par le Ministère de tutelle ont été également imprimés. Ce sont des outils qui vont bien évidemment servir aux artisans au-delà des formations. Pour chaque formation, nous avons quatre modules et un cahier de participant avec tous les contenus (tableaux, graphiques etc.) pour bien assimiler les cours.

Au niveau de la sélection des centres de formation, comment s'est déroulé ce processus ? Etes-vous certains que ces centres sont vraiment représentatifs pour des formations dignes de ce nom ?

Effectivement, c'est pourquoi, nous avons misé sur les critères de choix. Nous avons d'ailleurs demandé aux centres de nous fournir des documents qui prouvent qu'ils sont légalement installés, qu'ils sont reconnus ; nous avons fait des visites pour observer les salles et les autres infrastructures, les formateurs dont ils disposent pour être sûrs que ces centres seront à même d'accueillir les formations. On est donc sûr que ces centres retenus ont déjà des expériences mais peut-être pas forcément sur la photovoltaïque, c'est pourquoi, nous sommes là ! On peut aussi apporter un plus dans ce sens. De toute façon, ça doit être un centre qui est reconnu, qui a de l'expérience dans la formation, qui est aussi bien accessible et qui offre de bonnes conditions... nous avons dans chaque région, au moins un ou deux centres qui remplissent ces conditions.

Quel bilan faites-vous après la formation des maîtres-artisans électriciens, frigoristes, électrotechniciens sur l'énergie solaire photovoltaïque, notamment dans les zones nord et sud du Togo ?

Comme je le disais, on a fait une sélection parmi les artisans que nous avons eu à former au préalable, notamment en 2021. Nous avons réalisé à cet effet que dans chaque région, il y a des artisans qui ont des compétences nécessaires qu'on pouvait renforcer ; bref, ces artisans ont le potentiel de devenir des formateurs. C'est pour ça que l'expert formateur en question, M. Saïd de la Tunisie était venu pour des formations réparties en deux zones, une à Kara pour les régions de la zone Nord et une autre à Lomé pour celles de la zone Sud. Suite à ça, il est revenu en novembre dernier pour une séance de recyclage des artisans des deux pôles regroupés cette fois-ci à Lomé, sur la base des modules qui ont été validés. C'était juste un renforcement de compétences, de savoirs...

En plus de ça, il faut noter qu'autre expert, en la personne de M. FARID est aussi venu renforcer les capacités des

formateurs sur quelques sujets, notamment, les techniques de communication afin d'aider les formateurs à pouvoir transmettre les connaissances dans les règles de l'art. Les artisans de la zone Sud ont été les seuls à en bénéficier. L'expert reviendra cette année 2023 pour inculquer les mêmes techniques aux artisans de la zone Nord.

Les artisans togolais sont-ils suffisamment informés des formations qui débiteront bientôt dans les centres retenus sur le territoire national ?

Effectivement ! Nous avons organisé des séances de sensibilisation dans toutes les régions. Les Chambres Régionales de Métiers sont informées de l'existence d'une telle formation. Dans le deuxième trimestre de l'année 2022, nous avons encore organisé de petites activités de formations dans quelques préfectures. Environ 1200 artisans ont été touchés avec des séances de démonstration avec notre matériel qui a été transporté sur place dans chaque localité. Les artisans sont en général déjà informés. La tenue de la 2ème édition du MIATO, le magazine Echos des Artisans, les informations et communiqués sur les médias, les différents relais des Chambres de Métiers sont divers canaux qui ont permis et qui permettent toujours aux artisans d'être informés.

Est-ce que vous avez un retour des inscriptions dans les centres retenus ?

Nous n'avons pas encore démarré les inscriptions. C'est maintenant que nous allons ouvrir cette phase pour les tests de présélection ; le processus sera déclenché au cours du mois de février. L'étape de la communication sera effective dès le 17 février et la semaine qui suivra, les tests de présélection auront lieu afin de démarrer dans un bref délai avec le premier module.

Votre mot de fin

Comme mot de fin, j'exprime ma fierté par rapport à une enquête de satisfaction qui a été réalisée. Au finish, quelle est la substance de notre présence ?

C'est pour bien évidemment apporter notre pierre au développement. Nous sommes là pour former des gens, pour transmettre des savoirs indispensables à la prospérité des communautés. Cette enquête a été encourageante parce que la majorité des enquêtés ont affirmé que leurs revenus ont augmentés au moins de 50%, voire plus. Nous sommes satisfaits de l'impact que ce projet apporte sur les revenus des artisans.



PFPERT

Partenariat pour la Formation
Professionnelle en Energies
Renouvelables au Togo



BMZ



Bundesministerium für
wirtschaftliche Zusammenarbeit
und Entwicklung



Bureau PFPERT: S/c Union des Chambres Régionales de
Métiers du Togo (UCRM) - 22 BP 382, Tokoin Cassablanca
Lome-Togo - Tél: (00228) 70 06 93 44

Ensemble, préparons un monde
SANS SIDA ni **VIH**

Together, let's build a world
WITHOUT AIDS or **HIV**

Unamos esfuerzos un mundo
SIN SIDA ni **VIH**

PERFORMANCE DES CADRES TECHNIQUES, PRIORITÉ DE LA CRM-MARITIME



Les Chambres de Métiers jouent un rôle important dans l'organisation et la structuration des acteurs du secteur de l'artisanat. Sur toute l'étendue du territoire nationale, ces entités sont les références officielles dudit secteur. Pour leur fonctionnement et l'atteinte de leurs objectifs, les divers projets qu'elles pilotent nécessitent des financements. C'est dans cette logique que la Chambre régionale de Métiers (CRM-Maritime) a organisé le 19 décembre dernier, une formation à l'intention de son personnel et des secrétaires préfectoraux sur l'élaboration et les sources de financements de projets.

C'est Tsévié, chef-lieu de cette région qui a abrité la rencontre de deux jours dont l'objectif était d'outiller la ressource humaine sur l'importance de l'élaboration des projets et surtout la nécessité de pouvoir capter des financements pour la mise en œuvre desdits projets.

« Les Secrétaires Généraux en particulier et le personnel en général constituent des personnes ressources de nos Chambres de Métiers ; ce sont des mémoires vives de toutes nos activités. Il est donc indispensable qu'ils puissent avoir de la matière nécessaire sur comment monter de bons projets et sur comment rechercher des financements pour l'exécution de ces projets. C'est la raison pour laquelle nous avons initié cet atelier de renforcement de capacité avec la contribution de nos partenaires que nous remercions encore une fois pour leur investissement pour le développement de notre secteur », a souligné M. ABA Eklou Marcelin, Président de la

CRM-Maritime.

Présent à la cérémonie d'ouverture, l'Expert résident de la Chambre de Cologne, M. Axel Joachim MILZ a fait savoir qu'une telle activité s'inscrit parfaitement dans la mission régaliennne des CRM qui devraient d'ailleurs en faire une habitude pour la performance de leur personnel respectif.

Il est très important pour moi d'assister à cette cérémonie d'ouverture parce que c'est une activité qui, à notre avis, devrait être fréquemment organisée par les Chambres Régionales de Métiers d'autant plus que dans leur mission,



la coordination est indispensable pour l'appui des Chambres Préfectorales de Métiers, » a déclaré l'Expert résident de la Chambre de Métiers de Cologne.

LA CRM-DAGL RENFORCE LES CAPACITÉS TECHNIQUES DU PERSONNEL DES CCOM



Un atelier de renforcement de capacités des secrétaires des Chambres Communales de Métiers (CCoM) s'est tenu du 1er au 3 février dernier au siège de la Chambre Régionale de Métiers du District Autonome du Grand Lomé (CRM-DAGL). Pendant trois jours ces derniers ont été éclairés sur l'élaboration des projets, les stratégies de recherches de financement et le registre de métiers.

« Afin d'impulser un nouveau dynamisme au secteur et face au défi qui s'impose, il est important de mettre tous les membres du personnel au même niveau d'information. C'est dans ce sens qu'il est organisé un atelier de renforcement des capacités des secrétaires des CCoM sur l'élaboration des projets, les stratégies de recherches de financement et le registre de Métiers », a expliqué M. Prince SEMANOU, Président de la CRM DAGL.

In fine, cet atelier de renforcement de capacité avait pour but de doter le personnel des CCoM des connaissances indispensables pour pouvoir identifier les besoins des artisans et les prioriser ; maîtriser les techniques de rédaction d'un projet, maîtriser les stratégies de recherche de financement. Par ailleurs, au sortir de la formation, les bénéficiaires devront être à même d'actualiser leurs connaissances sur l'utilisation du registre informatisé.

Présent à l'ouverture des travaux, l'Expert résident de la Chambre de Métiers de Cologne, M. Joachim Axel MILZ a convié tous les participants à être participatif afin de s'approprier toutes les connaissances qui seront enseignées pour être plus efficaces à leurs postes respectifs et contribuer ainsi à la croissance économique de leur CCoM en particulier et de tout le Togo en général.



LES COUTURIERS ET COUTURIÈRES DES PLATEAUX OUTILLÉS SUR LES TECHNIQUES DE DESIGN DE MODE



Se mettre aux mêmes diapasons que les autres en matière de création, d'innovation et pouvoir satisfaire une clientèle aussi exigeante que rigoureuse. C'est l'ambition que se donne la Chambre Régionale de Métier des Plateaux (CRM-Plateaux) qui de concert avec ses différents partenaires, reste à l'écoute des artisans de diverses préfectures de ladite région.

C'est dans cette logique qu'une quarantaine de couturiers et de couturières des préfectures d'Amou, Akebou et Wawa ont suivi une formation de renforcement de capacités du 16 au 25 janvier 2023.

Les techniques de design de mode de patronage et les

techniques d'assemblage ont été enseignées aux bénéficiaires qui en sont sortis bien outillés.

« Les designs de modes évoluent à tout moment, nous devons maîtriser les nouvelles techniques et être au top de notre métier. Personnellement, j'ai beaucoup appris au cours de cette formation. Je remercie nos responsables de Chambres de Métiers et les partenaires », nous a confié Célestine Akouvi Dédé, couturière, venue de la préfecture d'Amou

Financée par le Fonds National d'Apprentissage et de Formation Professionnelle (FNAFPP), cette formation a été animée par ESAMOD.

PLAN INTERNATIONAL APPORTE UN APPUI AUX ARTISANS DE LA RÉGION CENTRALE



Freiner l'élan du chômage, soutenir les jeunes à s'investir davantage dans l'entrepreneuriat et donner les moyens nécessaires à ces jeunes afin qu'ils parviennent à réaliser leurs projets, tels sont entre autres les objectifs que poursuivent le gouvernement et les partenaires techniques et financiers en termes de soutien aux initiatives de développement économique en faveur de la masse juvénile.

C'est dans cette logique que Plan International, bureau de Sokodé a procédé le 19 janvier dernier à une remise officielle de matériels aux apprentis de divers corps de métiers de la région Centrale.

Les artisans de la coiffure dame, tapisserie, couture, broderie, menuiserie alu, cordonnerie de Tchaoudjo et Sotouboua en étaient les principaux bénéficiaires. Compresseur à air, presse pneu, machine à cordonnier, enclume ou tripier, semelle, paquets de tôle ordinaires, machines à broderie gros fil, machines à surfilage simple, perceuse à métabo, machine pour tapissier, grand miroir mural, chaise en plastique, séchoir en casque sont entre autres les matériels remis à cet effet.

Il faut noter que cette cérémonie de remise de matériels a eu lieu dans le cadre du "projet d'appui à l'insertion professionnel" que mène Plan International au profit de la Chambre de Métiers.

CPA POUR TOUS

Artisans, artisanes, pour le développement de notre secteur et la prospérité de nos entreprises, nous devons nous identifier à travers la carte professionnelle d'artisan. Chacun doit donc posséder sa carte professionnelle d'artisan.

Vos Chambres de Métiers sont à votre disposition

Pour plus d'information contactez les numéros suivants : 22 20 13 44 / 93 68 52 42

LES ARTISANS DE LA RÉGION CENTRALE FONT DE "TEM BISSAOU", LA VALORISATION DU PAGNE TRADITIONNEL



C'est devenu une tradition. Chaque année, un défilé de mode spécial a lieu dans la région Centrale, précisément à Sokodé. Un défilé de mode qui met en valeur les artisans et les leurs tenues vestimentaires TEM BISSAOU, tel est dénommé cet évènement unique en son genre qui fait la fierté des artisans et artisanes stylistes, modélistes...

TEM BISSAOU est une initiative du Comité de suivi de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (COSFIP) – Tchaoudjo, en collaboration avec la Chambre Régionale de Métiers Centrale (CRM-C).

L'objectif de TEM BISSAOU selon les promoteurs de cette initiative est de permettre aux tisserands de présenter leur marque, leur collection ou encore leurs nouveautés de façon événementielle aux journalistes et aux clients de la région centrale en particulier et ceux du Togo en général.

Le 14 décembre dernier, le public a encore eu l'occasion d'apprécier la créativité et l'ingéniosité des artisans à travers un défilé de mode époustoufflant qui a mis

en valeur les œuvres aussi magnifiques que splendides.

Présent dans cette ambiance euphorique, le Directeur de Cabinet du Ministère délégué, chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, M. Ikélé Kossi ASSEDI, représentant son Ministre a félicité les promoteurs de l'évènement et salué la créativité des artisans et des artisanes qui démontrent ainsi les prouesses du Togo dans le secteur. Ce qui justifie selon lui, la détermination du gouvernement sous la vision du Président de la République à faire du secteur de l'artisanat un vecteur de développement et de croissance de l'économie nationale.

Le Président de la Chambre de Métiers de la région Centrale (CRM- Centrale), M. Kpégouni TCHAGNAO a souligné à cette occasion que l'artisanat compte des millions d'hommes et femmes supérieur au nombre de fonctionnaires. Les artisans doivent de l'importance à ces événements pour la promotion de leurs produits. Les modèles que nous créons constituent pour la région et le Togo, une réelle vitrine de promotion de notre culture et de notre savoir-faire. J'encourage donc, chacun d'entre nous à poursuivre les efforts et à persévérer dans ce domaine afin de porter le Togo au plus haut rang des références de la mode internationale, a-t-il précisé.

Il convient de noter que parmi les 165 métiers de l'artisanat définis par arrêté ministériel 004_/17/MDBAJEJ/CAB occupant plus d'un million d'hommes et de femmes figure le tissage contenu dans l'une des huit différentes branches d'activité dénommé textile, habillement, cuirs et peaux qui a en son sein 16 métiers.



DANS LA KARA, LE PREFET BAKALI REND HOMMAGE AUX ARTISANS DU TOGO



Le préfet de la Kozah, le Colonel BAKALI Badibawou est très fier des artisans. Il apprécie le génie créateur des artisans togolais et leur disponibilité à répondre avec célérité et efficacité au développement de leur communauté, à l'émergence de leur pays et à la croissance de l'économie nationale.

Il l'a signifié à ces derniers le 8 novembre 2022 à Kara à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Chambre Régionale de Métiers (CRM-Kara).

« Les mains des artisans sont formidables et généreuses » a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux de cette AG. Faisant allusion à la construction avec agilité et professionnalisme du nouveau siège de la CRM-Kara, siège qui abritait l'AG, le préfet BAKALI ajouta : « en un temps record, ils ont commencé par transformer un champ en une structure d'accueil, et c'est à l'honneur d'une corporation, une corporation de talents. S'il y a une structure où on peut tout trouver, c'est chez l'artisan ».

Les retrouvailles des artisans de la région de la Kara ont été un véritable cadre de partage et d'échange où le Préfet de la Kozah a prodigué d'utiles et pratiques conseils aux acteurs de l'artisanat de tout le pays. Suivons ci-dessous les mots du Préfet à l'endroit des artisans :

« La Chambre de Métiers de Kara est une Chambre qui se doit être dynamique, active et déterminée à relever des défis présents et futures, c'est très important. En plus d'apprendre ou de se perfectionner dans un corps de métiers, il faut avoir du talent. Tout ce que vous faites doit refléter la vision du gouvernement, parce que c'est tous ensembles que nous œuvrons pour que la politique du pays en matière d'artisanat, soit conduite et bien menée. Je saisi cette occasion pour vous demander de resserrer toujours les liens entre vous et avec les partenaires et les bonnes volontés qui vous assistent. Faites-en une valeur ajoutée à vos activités et faites en sorte qu'en plus de la préfecture, la région et tout le pays en profitent. Aujourd'hui, vos actions s'inscrivent également dans la



Feuille de route 2020-2025 du gouvernement parce que le pays est résolument engagé sur la voie de l'émergence et une bonne partie de ses défis se retrouve dans l'artisanat ; c'est la base de l'économie, je peux vous le rappeler. La base de l'industrie, c'est l'artisanat, la base du développement durable, c'est l'artisanat. C'est pour cela, je dis que toutes les activités humaines se retrouvent chez vous. Je profite également de cette occasion pour vous rappeler de ressusciter les métiers en voie de disparition, métiers qui participent à la valorisation de notre culture, de notre civilisation. Réveillez-les et donnez-leur une valeur ajoutée. Nous avons encore une chance d'avoir dans nos localités, des pionniers, des gens qui sont prêts à nous accompagner pour restaurer ces valeurs ancestrales qui doivent résister au temps et aux événements ; ça c'est le devoir de l'artisan. Vous allez également faire des

modules à proposer aux centres d'apprentissage pour que notre culture ne disparaisse pas.

A l'occasion de cette Assemblée générale, je vous invite à ne pas évoluer en vase clos. Apprenez à travailler en synergie, mutualiser vos efforts. Que vos travaux soient une occasion de faire le bilan, soyez constructifs, soyez inspirés, faites en sorte à mutualiser ou à capitaliser des acquis, à voir ce qui mérite d'être amélioré et d'être proposé à vos paires et peut être à faire en sorte que ça soit l'occasion de revoir ou de penser l'avenir en terme positif, en termes de progrès, en termes de bénéfice des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Vous devez travailler de manière à vous insérer dans un monde dynamique devenu un village planétaire».

LES ARTISANS MÉCANICIENS DE LA CPM-LACS D'AVANTAGE OUTILLÉS SUR LES MOTEURS ESSENCE ET DIESEL



Le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI), en collaboration avec le Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel (FNAFPP) a initié en novembre dernier, une formation de renforcement de capacités en faveur des artisans mécaniciens de la Chambre de Métiers Préfectorale des Lacs.

Cette formation de niveau 1 était axée sur le contrôle d'ensemble et la mise au point des moteurs essence et diesel. Le Président de la CRM-Maritime a au cours de cette occasion témoigné la gratitude de sa Chambre aux partenaires qui ont contribué à la faisabilité de ladite activité, importante pour le cursus des mécaniciens en termes de connaissance.

De son côté, le représentant du président de l'Union des Chambres régionales de Métiers (UCRM), M. MESSINOU Ayité Kossi s'est félicité de l'investissement de la CPM-Lacs pour la mise à niveau des artisans de la préfecture des Lacs, car, a-t-il souligné, les Chambres de Métiers sont aujourd'hui dans une dynamique d'évolution d'autant plus que notre secteur constitue le moteur de l'économie nationale.

Il a, à cet effet convié tous les bénéficiaires

à prouver leur maîtrise de ces connaissances au grand bonheur des populations.

« Chers bénéficiaires, vous avez certes appris pour améliorer vos compétences et être apte à bien servir vos clients, mais sachez que c'est tout un monde que vous servez. Aujourd'hui, le véhicule est un moyen de transport incontournable et vous êtes au cœur des moteurs de ces véhicules car c'est vous qui participez à leur entretien, à leur maintien en bon état », a-t-il précisé.



LANCEMENT DE SESSIONS DE FORMATION AU PROFIT DE 1082 CHEFS D'ENTREPRISES ARTISANALES



Le Ministre HODIN (au micro) lors du lancement dans la région des Savanes

Sur toute l'étendue du territoire national, 1082 chefs d'entreprises artisanales seront formés en capacités managériales et entrepreneuriales. Le lancement officiel de cette initiative a eu lieu le 28 novembre dernier dans la préfecture de Tandjouare dans les Savanes.

Le Ministre délégué, chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, M. Eké Kokou HODIN a procédé, dans ce sens, au lancement officiel desdites sessions dans la région des Savanes, le 29 novembre 2022. L'Union des Chambres Régionales de Métiers était représentée à cette cérémonie par son 2ème Vice-Président, M. M.

TCHASSAMA Abdou-Karim.

Le Ministre HODIN a, à cette occasion, convié tous les chefs d'entreprises artisanales à jouer leur partition afin que l'ensemble des acteurs du secteur artisanal puisse, à travers leur contribution, faire de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 un succès pour la prospérité du Togo.

Précisons que le Ministre et sa délégation ont profité de l'occasion pour visiter certains artisans (ferrailleurs, maçons et menuisiers) à Dapaong en formation sur l'appropriation et l'utilisation des curricula.

LES ARTISANS DISENT NON AU PROXÉNÉTISME ET À LA PROSTITUTION DANS LA RÉGION CENTRALE



Sokodé, ville située à environ 300 km au nord du Togo était au centre d'un débat tout récemment sur les réseaux sociaux et dans les débats sur les antennes radios et tv. En effet un article publié sur un site en ligne et intitulé "PROSTITUTION A SOKODE : DES FILLETES OFFERTES A 500 F CFA" a fait couler beaucoup de salives. Ce journal attirait ainsi l'attention de l'opinion sur un cas de proxénétisme qui a pour base, la région centrale. Et c'est Sokodé qui fut l'épicentre du scoop. L'information a fait le tour du Togo et au-delà des frontières. Heureusement, la police nationale, suite à une enquête minutieuse est parvenue à mettre la main sur la coupable. Cette dernière se trouve être une maîtresse couturière.

Une honte non seulement pour la corporation mais pour les corps de métiers en général car cet acte jette du discrédit sur les braves hommes et dames qui, à travers leurs métiers vivent dignement et subviennent honnêtement aux besoins de leurs familles.

Il faudrait mettre un terme à ces genres d'attitudes et convier tous les artisans à des comportements dignes de ce nom qui puissent honorer toute la nation. C'est le fond des messages livrés par le Président de la Chambre de Métiers de la région Centrale (CRM-Centrale), M.

TCHAGNAO Kpégouni et le Président de la Chambre Préfectorale de Tchaoudjo. C'était à travers une séance de sensibilisation des artisans et artisanes le mardi 27 décembre 2022 au CENATIS. Les responsables des Chambres de Métiers ont donc, à cette occasion, mis l'accent sur les bonnes pratiques dans la gestion des apprentis et les risques liés à leur violation.

« C'est vraiment une déception. Dire que c'est une maîtresse couturière qui est censée montrer le bon exemple à ses apprenties qui a pu agir ainsi ! C'est grave. Dorénavant, nous resterons toujours mobiliser pour dénoncer et extirper tous ceux qui sont animés de ces mauvais esprits. Nous profitons de l'occasion pour dire à nos jeunes filles et sœurs de faire attention et de contribuer à faire échouer les plans machiavéliques de ces proxénètes, a martelé M. TCHAGNAO lors de cette sensibilisation.

Il convient de souligner que la Police Nationale qui en un temps record a mis la main sur la proxénète de Sokodé, a rendu public un communiqué à travers lequel, elle remercie la population pour sa collaboration et l'invite à dénoncer toute activité suspecte ou illégale.

Visite d'entreprise de la CRM-DAGL à l'usine BORSAN TOGO



Environ 150 artisans électriciens bâtiments et électriciens d'équipement de la Chambre de Métier du District Autonome du Grand Lomé (CRM-DAGL) ont pris d'assaut l'usine BORSAN CABLE TOGO SARL, située dans la zone portuaire à 150 m de l'axe Lomé-Aného.

L'objectif de cette sortie initiée sous la houlette du Président de la CRM-DAGL, M. Prince Elom SEMANOU, de faire découvrir aux artisans de ce secteur les réalités du terrain en termes de production de câbles électriques et d'ampoules. Par la même occasion, ils ont visité les laboratoires d'analyse toute sorte de matériel électrique.

Lors de cette visite, le Président de la CRM-DAGL a eu des échanges fructueux avec le promoteur sur les avancées du climat des affaires au Togo et particulièrement les projets et perspectives que projette la société BORSAN au profit du secteur de l'artisanat en général et particulièrement les artisans électriciens bâtiments et électriciens d'équipement.. M SEMANOU a profité de l'occasion pour encourager le promoteur de cette société, M. Assaad

Joseph AZAR ; il a d'ailleurs promis l'engagement et la disponibilités des acteurs de la CRM DAGL pour un partenariat solide et fructueux.

BORSAN CABLE TOGO SARL, est une société agréée au statut de zone franche et spécialisée dans la fabrication de divers câbles électriques suivant les standards internationaux en vue de leur exportation vers des marchés extérieurs, principalement dans la sous-région (Bénin, Ghana, Burkina-Faso, Mali et Nigéria).

Cette société dont le siège général est basé en Turquie, renforce ainsi sa présence sur le continent. Elle est spécialisée dans la production de câbles électriques et d'éclairage. Elle produit des appareils d'éclairage à LED ; appareils d'éclairage de plafond & mural ; matériaux d'installation électrique ; groupe de fiche et de prise.

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

Ça c'est
moi!

***909*1#**

*909*1# pour découvrir un forfait internet spécialement conçu pour toi. Promo valable du 30 septembre au 28 décembre 2022. Plus d'infos en ligne.

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom

Assurance-tontine : **LES ARTISANS AU CŒUR DU DISPOSITIF**



"Assurance-tontine", c'est le nouveau mécanisme mis en place par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM). C'est l'outil d'enrôlement et de paiement des cotisations des acteurs du secteur informel dans le cadre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU).

L'assurance-tontine offre la possibilité aux artisans, commerçants, revendeuses et autres travailleurs de l'économie informelle de faire les formalités d'immatriculation et de paiement des cotisations au titre de l'assurance maladie partout où ils se trouvent en ligne.

Ce dispositif a été développé dans le cadre de la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle pour les acteurs du secteur informel ; il permet de digitaliser les formalités et les opérations d'assurance maladie à travers une plateforme informatique sécurisée. A travers ce mécanisme, la plupart des services de l'INAM, structure chargée de l'assurance maladie universelle seront dématérialisés.

Les travailleurs du secteur informel peuvent dans les prochains jours s'enregistrer à partir d'un téléphone portable, un ordinateur ou une tablette sans avoir besoin

de se déplacer dans les bureaux de l'INAM. Le dispositif « assurance tontine » permet également de payer ses cotisations par transfert d'argent (Tmoney ou Flooz) par tanche et à une fréquence adaptée aux activités sous forme de tontine. Les personnes morales agréées appelées agrégateurs sont identifiées par l'INAM pour assurer le service d'enrôlement et de cotisation pour les assurés qui le souhaitent.

Il convient de noter que « assurance tontine » est mis en place par le gouvernement avec l'appui financier du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) et l'appui technique du centre informatique et de calcul (CIC) de l'université de Lomé à travers le Projet de Mécanisme d'assurance maladie du secteur informel et de prise en charge des nécessiteux (PMAMSIN).

“NSIA SPEED”, L’INNOVATION DE NSIA ASSURANCES AU TOGO POUR SATISFAIRE LES ASSURÉS EN MOINS DE 2 HEURES



Impulsé par la volonté de mettre ses clients à l’abri des tracasseries liées au traitement long et pesant des sinistres, NSIA Assurances au Togo a mis sur pied un nouveau service, « NSIA Speed », à même de leur assurer un règlement des sinistres en 1 heure 59 minutes chrono.

Cette innovation majeure a été présentée le 25 janvier à Lomé lors d’une rencontre avec les médias, et en présence des partenaires de l’assureur.

« NSIA Speed » est conçu par l’équipe managériale dans un souci de proximité, le nouveau produit vient soulager les victimes et les clients de NSIA Assurances dans le but du règlement accéléré des sinistres mineurs en 1 heure 59 minutes. « NSIA Speed » vient mettre ainsi fin aux plaintes, aux malentendus et murmures dus aux longues heures, aux longues journées et semaines d’attente des clients avec une certaine pointe d’incertitude et de désespoir.

D’après les explications du Directeur général de NSIA Assurances Togo, M. Constant Yao Djeket, il suffit de contacter le numéro d’urgence 8333 dès la survenance d’un sinistre pour faire déplacer l’équipe NSIA Assist, le but de cette innovation est de porter assistance à l’assuré sur le terrain. Cependant, un constat est effectué avec ou non

la nécessité d’un constat par la Police. Après avoir établi la responsabilité du véhicule assuré par NSIA, le véhicule adverse est soit conduit auprès d’un garage agréé par NSIA pour réparation immédiate, ou soit, un devis de réparation de son mécanicien habituel est soumis dans le cadre de la remise en état. Ainsi fait, après s’être accordé sur le coût des réparations, NSIA dispose d’un délai de 1h 59 min pour payer le sinistre. Le paiement peut se faire soit par chèque, soit par Flooz ou Tmoney.

Vite, de NSIA Express à NSIA Speed...

” Notre service NSIA Speed intervient au niveau du règlement des sinistres et ce règlement s’effectue plus vite. On le fait puisque l’assuré qui a

fait un accident veut retrouver l’usage de sa voiture, il veut retrouver la situation qui était la sienne avant l’accident et avec NSIA Speed, nous avons pris l’engagement pour que les petits sinistres (Ndlr : tout ce qui est sinistre matériel, la carrosserie froissée ou une moto légèrement endommagée, etc.) qui ne vont pas au-delà de 200 000, 300 000 voire jusqu’à 500 000 francs CFA, puissent être payés dans les délais les plus rapides possible., ” a souligné le DG Djeket.

Appuyant les explications de M. Djeket, Mme Jocelyne Koumagnanou, directrice technique à NSIA Togo, a indiqué qu’il y a ” également, NSIA Express qui permet à nos assurés de déclarer leur sinistre en ligne et ils ne sont pas ainsi obligés de se déplacer et perdre le temps, quelle que soit la partie du territoire où l’accident s’est produit, l’assuré a alors la possibilité de déclarer son sinistre en ligne en envoyant des photos à travers son smartphone, cela nous permet d’accélérer également le règlement des sinistres. Donc toutes ces innovations pour satisfaire d’avance les clients”.

Source : le nouveaureporter.com

LE CERFER FORME LES MAÎTRES ÉLECTRICIENS EN ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



La promotion des énergies renouvelable est une réalité au Togo. L'engagement du gouvernement à travers la mise en œuvre de plusieurs projets à cet effet, prouve à suffisance la détermination du pays à apporter la lumière à toutes les couches du pays, notamment les plus reculées (zones rurales) afin d'atteindre 100% du taux d'électrification d'ici 2030.

Pour permettre aux acteurs clés de ce domaine de pouvoir faire leur travail dans les règles de l'art, le Centre Régional d'Etude et de Formation en Energies Renouvelables (CREFER) vient de renforcer la capacité des maîtres électriciens en énergies solaire photovoltaïque.

Les modules d'expertise, de dimensionnement, de l'installation et de l'entretien du système solaire photovoltaïque étaient les thématiques abordées au cours de cette formation qui s'est déroulée en décembre 2022 dans l'enceinte du CERFER.

La cérémonie du lancement de la formation a été marquée par la présence de Kokou Lagassou, conseiller technique électrification rurale représentant le ProEnergie GIZ, Dr Komlan Gadedjisso, responsable Liaison industrielle représentant le Centre d'Excellence

pour la Recherche et la Maîtrise de l'Électricité (CERME) et Dr Amy Nabilou, cheffe Division PERD (Production et Électrification Rurale Décentralisée) représentant l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale en Energies Renouvelables (AT2ER).

Ces derniers ont tour à tour félicité le CREFER pour l'initiative de la formation et présenté aux participants les opportunités à saisir dans leur champ d'action étant des professionnels de l'électricité et de l'énergie solaire.

Au-delà des cours théoriques, les participants étaient en atelier pour les travaux pratiques avec la remise des attestations à la fin de la formation.

Pour peaufiner ce processus de renforcement de capacités, les bénéficiaires auront également droit à un suivi personnalisé de 6 mois ainsi qu'un stage offert par l'Entreprise de Génie Électrique et de Nouvelles Technologies (EGENT TOGO) spécialisé dans l'expertise, la fourniture et l'installation des équipements solaires.

Précisons que les participants à la formation ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à candidatures de la composante C du projet Zoklin initié par CREFER.

LOMÉ MAKE UP WEEK, UNE 1ÈRE RÉUSSITE AVEC LES ARTISANS !



Elle a eu lieu et ce fut un succès ! Lomé Make Up Week. Initiative de l'Agence Focus Yakou, cet événement consacré uniquement à la communauté de l'univers de la beauté et du maquillage dans un subtil mélange de loisir, d'affaires, d'expertise et de formation s'est déroulé à l'hôtel Onomo du 8 au 11 décembre 2022.

A en croire M. AGBOH Jean-Paul, Directeur de FOCUS YAKOU, le secteur de Make Up comporte non seulement un manque de professionnalisme vis-à-vis de la clientèle de plus en plus importante mais aussi de risque de santé publique. Ceci en raison de l'inexistence non seulement de véritable curricula de formation permettant d'avoir un parcours diplômant sanctionné par un certificat officiel mais aussi de procédures pour la délivrance d'agrément ou d'autorisation d'installation.

« C'est justement dans cet ordre d'idée que l'agence FOCUS YAKOU a sollicité le ministère chargé de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat pour un appui institutionnel pour la réalisation dudit Salon qui a pour ambition de servir de cadre, d'une part, à une discussion entre les acteurs sur le sujet, et d'autre part à un dialogue avec les pouvoirs publics pour le lancement de la réflexion en vue d'une véritable organisation et structuration du métier et de l'assainissement du secteur », a précisé M. AGBOH.

Lomé Make Up Week se veut une plateforme d'échanges entre des visiteurs et des exposants autour de la beauté.

L'édition 1 a été organisée à l'intention des fabricants et distributeurs de produits cosmétiques, des acteurs majeurs, artistes et professionnels du maquillage, notamment.

Ils étaient une vingtaine à exposer leurs produits de beauté dans le cadre de cette première édition de Lomé Make Up Week. L'initiative porte sur le thème : « Make-Up : levier pour l'entrepreneuriat des jeunes et vivier d'emplois ».

En prélude à l'évènement proprement dit, Les organisateurs de Lomé Make Up Week ont eu un entretien avec l'Union des Chambres Régionales de Métiers le 30 novembre dernier au siège de l'UCRM. Il était question de dévoiler l'initiative

dans son intégralité aux acteurs de l'artisanat et de clarifier les attentes vis-à-vis de l'UCRM dans la réalisation dudit salon. La délégation de FOCUS YAKOU a fait savoir à l'issue des échanges, qu'il s'agit de mobiliser les artisans pour leur participation à l'évènement en tant qu'exposants et participants aux différentes activités dont les conférences, workshops, master class etc. et la mise à disposition d'experts pour outiller les participants sur la structuration de leurs activités.

Au terme des discussions, le 1er vice-Président de l'UCRM, M. HOTODOUFIO K. Gabriel, a au nom du Président, salué cette initiative et remercié tous les acteurs impliqués dans l'organisation de cet événement autour d'un thème aussi pertinent et d'actualité. Il a ainsi rassuré M. AGBOH de l'intérêt, de la volonté et de la disponibilité de l'UCRM et de tout le réseau des Chambres de Métiers à assumer leur responsabilité dans la réussite de l'évènement car, selon lui, l'organisation de ce corps de métier de Make Up constitue l'une des priorités actuelle du secteur de la coiffure et de l'esthétique et que des formations s'organisent déjà à la base dans les localités de Lomé sur ce métier de Make Up non seulement pour relever le niveau de professionnalisme mais aussi pour mieux organiser ce sous-secteur qui devient de plus en plus un métier à part entier avec une clientèle de plus en plus importante.

DES FEMMES LEADERS ARTISANES DE LA BOULANGERIE VIENNOISE FORMÉES SUR LES TECHNIQUES DE MOBILISATION DES RESSOURCES



Le Syndicat national de la boulangerie viennoise du Togo (SYNABOVITO) et l'association VIE DECENTE travaillent à renforcer l'autonomisation économique des femmes boulangères du Togo. Alors que celles-ci, dans le cadre de leur travail, sont confrontées à de nombreux défis dus notamment à la Covid-19 et à la crise russo-ukrainienne, une formation initiée par les deux organisations leur a permis de se doter de connaissances pouvant leur permettre de mobiliser tous les types de ressources pour mener à bien leurs activités et celles de leur syndicat.

Cette formation qui a reçu l'appui financier de Urgent Action Fund Africa se situe dans le cadre du « Projet de lutte contre les violations des droits économiques des

femmes boulangères ». A l'origine de cette initiative, la crise sanitaire due à la Covid-19 suivie quelques mois plus tard de la guerre russo-ukrainienne, deux situations qui ont eu des impacts néfastes sur les activités des femmes boulangères du Togo.

« La Covid-19 avait déjà entraîné la flambée des prix de certaines denrées entrant dans la production du pain notamment le blé, le sucre, le beurre et les femmes boulangères en étaient déjà très affectées. Mais comme si cela ne suffisait pas, la crise russo-ukrainienne est venue aggraver la situation, entraînant des difficultés d'accès au blé, principale matière première pour la production de pain. Devenu rare sur le marché togolais, son prix a

augmenté passant de 19.000 francs cfa à 25.000 francs pour le sac de 25 kilos. Cette situation a entraîné une diminution de la capacité de production de ces femmes et leurs revenus a considérablement diminué ces derniers mois», déplore Yolande Bokossa, Chargée de projet.

D'après cette dernière, si rien n'est fait, les femmes boulangères seront complètement à terre économiquement par la perte progressive de leurs fonds de commerce et donc de leurs revenus. Et cette situation augmentera leur vulnérabilité et fera d'elles des proies faciles à toutes formes de violations de leurs droits.

C'est dans ce cadre que le projet a prévu une formation à l'endroit des femmes leaders artisanes de la boulangerie viennoise du Togo. Tenue le jeudi 26 janvier 2023 au siège de l'association VIE DECENTE, cette rencontre, qui a porté sur la mobilisation des ressources en matière de promotion, de protection et de défense des droits économiques et sociaux des femmes, a réuni une vingtaine de participantes.

Vue partielle des participantes à la formation

Dans les détails, il s'est agi essentiellement de les doter de connaissances et compétences leur permettant de maîtriser les techniques de mobilisation des ressources pour le financement de leurs activités et même de leurs projets.

« La formation a porté sur la mobilisation de tous les types de ressources, et nous avons pu les identifier un à un. Il s'agit notamment des ressources humaines, financières, techniques et matérielles », explique Akouvi Honkou, présidente de l'association Coude à Coude pour le Développement au Féminin (CCDF) et principale formatrice.

« En plus de leur avoir donné la capacité pour mobiliser toutes ces ressources pour le développement de leur organisation, nous avons appris les mécanismes de mobilisation. Ceci, parce que quand on parle de mobilisation de ressources c'est une démarche stratégique et structurelle qui n'est pas donnée à n'importe qui. Il faut avoir des compétences pour y arriver », indique la formatrice.

Par ailleurs, une liste d'éventuels partenaires a été mise à la disposition des femmes par Mme Honkou.

Photo de famille à l'issue de la formation

Secrétaire générale du SYNABOVITO, Marie Adjo Alognon se réjouit de l'organisation de cette formation qui, selon elle, cadre avec la dynamique dans laquelle se situe le syndicat.

« Nous sommes à la recherche de moyens pour rendre un peu plus dynamique notre organisation et lui permettre d'atteindre ses objectifs. Et l'une de nos ambitions est de créer un centre pour aider ceux et celles qui veulent se lancer dans le métier de boulangerie mais n'ont pas les moyens. Nous nous réjouissons donc de l'organisation de cette formation dans la mesure où elle nous a permis d'apprendre comment procéder pour réunir les moyens pouvant nous permettre de créer ce centre. En plus, nous savons maintenant quelles portes frapper et quels partenaires approcher pour nous aider à le faire », a-t-elle indiqué.

Lancé en 2015, le SYNABOVITO regroupe l'ensemble des boulangères du Togo.

Source : Société Civile Médias



LA SCULPTURE, AUTRE PASSION DE LA TRESSEUSE HOLALI



Elle est coiffeuse de profession, un métier qu'elle prend tellement au sérieux. Mais au même moment, la sculpture reste l'autre métier de sa vie. A l'état civil, elle s'appelle ADJEODA Holali mais connue sous le nom de HOLALI ART dans le domaine de la sculpture et ANIS FASHION, côté tresse. La rédaction du magazine Echos de Artisans l'a rencontrée à la 17ème édition de la Foire Internationale de Lomé, précisément au Village des Artisans où elle exposait non seulement ses œuvres, mais aussi, occupée à tresser de charmantes dames qui exprimaient le besoin.

Holali explique ce talent d'artiste sculpteur comme un don. Pour exprimer ce potentiel qu'elle dégage, elle n'hésite pas à y mettre toutes ses économies ; elle reste optimiste quant au fruit qui en sortira.

« La sculpture, c'est après tout un don, on ne s'y jette pas, parce que qu'on veut le faire. Je suis dévouée et j'aime investir pour ce que j'aime ; Je dépense pour ça. Les clients passent des commandes et ça me permet d'évoluer », soutient-elle.

La Femme reste la principale inspiration de Holali dans son travail. Elle trouve que la gent féminine est au centre de toute activité, alors il faudrait toujours rendre hommage à cette couche qui demeure après tout, la source de vie de tout être humain. Mes œuvres sont orientées sur la femme. La femme africaine se bat

beaucoup, nous avons beaucoup de charges, nous sommes au cœur de nos familles, voilà, ce qui me pousse à travailler sur la gent féminine, souligne-t-elle.

Holali annonce d'ailleurs sa présence sur la prochaine édition du Marché International de l'Artisanat au Togo (MIATO) qui se tiendra sur l'esplanade du Palais des Congrès du 25 octobre au 5 novembre 2023. Elle exhorte en outre ses sœurs à toujours travailler, à se lancer dans un métier et contribuer davantage à l'essor de l'économie nationale, car elles sont de véritables actrices du développement durable.

« Il faut qu'on arrive à faire sortir réellement ce qu'on a en nous ; nous devons développer notre potentiel, nous ne devons pas tout attendre des hommes. J'invite toutes les femmes à se battre davantage, déclare Holali.

Comme défi, la fille d'Afagnan, comme elle aime se faire appeler, déclare : « je veux avoir un nom, être connue dans le monde entier, faire des expositions dans les différentes régions de la planète ».

En dehors de la Foire Internationale de Lomé, Holali est basée au niveau de l'Entreprise de l'Union, non loin de l'Hôtel Monaco City. Son contact est le 93 79 91 00.



LE LYCÉE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE SOKODÉ, UN EXEMPLE DE RÉUSSITE



Les performances qu'enregistre le Lycée d'Enseignement Technique de Sokodé répondent aux objectifs poursuivis par le Gouvernement, conformément aux textes stratégiques mis en œuvre, à savoir, le Quatrième Objectif de Développement Durable (ODD 4), le Plan Sectoriel de l'Education (PSE), la Stratégie Nationale de l'ETFP (SNETFP) et la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, notamment ses projets 9, 10 et 11 relatifs à l'amélioration de l'accès, de la qualité et à la réorientation de la formation.

En ce qui concerne l'accès à la formation, le gouvernement togolais a pris des dispositions pour que d'ici 2030, les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique et professionnel, de qualité et à coût abordable ». En ce sens, le gouvernement, tout en rendant gratuit depuis deux ans les frais de scolarité et d'inscription aux différents examens scolaires et professionnels, s'est engagé dans un vaste programme de construction de trente mille salles de classes, dont cinq mille attribuées à l'enseignement technique et la formation professionnelle. Le LETP Sokodé, actuellement deuxième établissement d'ETFP au Togo en termes d'effectifs après le LETP Lomé, avec 3626 apprenants dont 362 filles, répartis dans des filières tertiaires et industrielles sera pleinement servi en salles de classe, ateliers et laboratoires.

En matière d'amélioration de la qualité de la formation, le gouvernement a entrepris des réformes curriculaires

destinées à adapter la formation aux besoins du marché de l'emploi. Et pour une meilleure adéquation entre la formation et les réalités du monde du travail, les élèves sont systématiquement placés en stage de formation pratique. Au LETP Sokodé, le nombre d'apprenants placés en stage en fin d'année 2021-2022 atteint 1200, soit 55% de l'effectif de l'année.

Aussi, l'Etat togolais s'assure-t-il que les enseignants et les éducateurs soient valorisés, recrutés selon les besoins, bien formés, qualifiés, motivés et soutenus à travers des projets prioritaires, efficaces et efficaces. C'est dans ce contexte que le LETP Sokodé a présenté, au cours des deux dernières années, environ dix enseignants de spécialités aux sessions de formation des cadres à Dakar au Sénégal. Par ailleurs, plus de 250 inspecteurs de l'éducation dont 54 pour le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle sont en phase finale de formation pour le renforcement de l'encadrement pédagogique des formateurs et formatrices tant du public que du privé.

Au plan de la gouvernance, la gestion partenariale et décentralisée a été adoptée par l'Etat pour une meilleure cohérence et efficacité du système afin d'optimiser les ressources nécessaires à leur bon fonctionnement.

Le LETP Sokodé a ainsi signé des conventions partenariales avec plusieurs institutions internes et externes dont la DED et la GIZ.

LA REDYNAMISATION DES CHAMBRES DE MÉTIERS DE L'UEMOA DISCUTÉ À OUAGA AVEC UNE FORTE IMPLICATION DE L'UCRM



Le Réseau des Chambres de Métiers de l'Artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (R-CMA UEMOA) s'est retrouvé le 31 janvier dernier à Ougadougou, la capitale du Burkina Faso pour revoir ses textes et se relancer pour le meilleur du secteur de l'Artisanat dans l'espace UEMOA. Le Togo a été représenté à cette rencontre de haut niveau par le Président de l'UCRM, M. ISSA Mouhamed.

En portant ce réseau ouest-africain sur les fonts baptismaux depuis juillet 2022, les différents pays qui le composent avaient pour ambition de se fédérer afin de marquer leur détermination à conjuguer leurs efforts pour développer le secteur de l'artisanat.

A Ouagadougou, l'objectif des retrouvailles, selon la présidente de la Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso, Mme Germaine Compaoré, était d'adopter les projets de textes, de mettre en place les différentes instances et d'élaborer une feuille de route pour le fonctionnement du réseau.

« Nous avons réuni nos forces dans une synergie d'actions pour pouvoir donner un éclat à l'artisanat dans la sous-région », a-t-elle fait savoir. A ses dires, cette initiative devrait permettre d'avoir des résultats efficaces et efficients. « La vision de mettre les chambres de l'artisanat de l'espace UEMOA en réseau est novatrice et marque notre détermination croissante à renforcer la priorité accordée au secteur de l'artisanat », a laissé entendre

Mme Germaine Compaoré.

Le Président de l'UCRM, M. ISSA Mouhamed, doyen des participants à ces assises a eu l'honneur de présider les travaux ayant conduit à la mise en place d'un bureau composé de trois membres pour un mandat de deux ans non renouvelables. Il était question, a-t-il fait savoir, de créer un comité de pilotage et de suivi des recommandations. En effet, pour le président de l'Union des Chambres de Métiers, le R-CMA/UEMOA entend mutualiser les différentes expériences et renforcer les capacités des artisans afin de rehausser le secteur artisanal de la sous-région.

Le commissaire à l'UEMOA, chargé du développement de l'entreprise, des mines, de l'énergie et de l'économie numérique, M. Paul Koffi Koffi, a rappelé la place importante qu'occupe l'artisanat dans l'économie des pays africains et exhorter les leaders de ce secteur à travailler en synergie pour faire rayonner davantage l'artisanat africain sur tous les continents.

« Beaucoup de pays ont vu leur PIB à la hausse en intégrant ce secteur créateur d'emplois et de richesses », avant d'ajouter : « Il est plus facile d'accompagner les Etats dans leur initiative que de tout faire à partir d'un centre », tout en rassurant les membres dudit réseau de l'accompagnement de l'UEMOA à atteindre leurs objectifs et réussir leur mission.

Aux assises du CODEPA, **M. ISSA MOUHAMED ÉTAIT PRÉSENT**



En prélude à l'édition 2023 du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) qui a ouvert ses portes et s'est tenue du 27 janvier au 5 février dernier dans la capitale du Burkina, le Président de l'UCRM, M. ISSA Mouamed a pris part à la 10ème Conférence des Ministres du CODEPA aux côtés de la délégation du Ministère délégué, chargé de l'Enseignement Technique et de

l'Artisanat.

Placées sous le thème « la contribution des nouvelles techniques de l'information à la formalisation du secteur de l'artisanat », ces assises ont permis aux différentes délégations de faire l'état de mise en œuvre des résolutions prises lors de la 9ème Conférence des Ministres tenue à Bulawayo le 23 juin 2017 ; de proposer à l'Union Africaine une méthodologie et un échéancier sur le processus de création de l'Unité en charge de l'artisanat africain ; d'opérationnaliser le système d'information sur l'artisanat africain à travers l'adoption d'une méthodologie de collecte, de gestion et de diffusion de l'information du secteur de l'artisanat, aussi bien au plan national, sous-régional que continental.

La 10ème Conférence des Ministres du CODEPA a été également une opportunité pour les participants d'approuver un plan de mobilisation des ressources techniques et financières dans le cadre de la mise en œuvre du Programme prioritaire 2021-2024 ; de proposer des mécanismes pour renforcer la visibilité, l'autorité et la légitimité continentale de l'organisation.



A LA 16ÈME ÉDITION SIAO, LES ŒUVRES DU TOGO ÉTAIENT REMARQUABLES



Clap d'ouverture pour la 16ème édition du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) le vendredi 27 janvier 2023 dans la capitale burkinabè. Environ 350 artisans, de différents secteurs venus de divers horizons vont démontrer leur savoir-faire aux yeux du monde, à ce grand rendez-vous de l'artisanat africain. Le Togo y est fortement représenté. Le stand officiel du Togo se fait remarquer à l'entrée du Pavillon du Soleil Levant.

Mme Latifatou Djibirine, chef de la Section des foires et salons à la Direction de l'artisanat du Togo s'explique en ces termes au micro de certains journaliste de la presse burkinabè

« Dans le stand, nous avons sélectionné quelques produits de nos artisans pour faire leur promotion. Nous avons des produits du bois, des chaussures, des pagnes tissés, des sacs, des tableaux, des éventails, des statuettes en os, des porte-clés, des djembés et des jeux awalé.»

C'est sous le thème « Artisanat africain, levier de développement et facteur de résilience des populations » que se déroulent les différentes activités de la 16ème édition du SIAO qui fait ainsi son retour après l'édition manquée de 2020 pour raison de COVID-19.

Lors de la coupure du ruban, le ministre en charge du commerce du Burkina Faso, Serge Gnaniodem Poda a, dans son discours d'ouverture au nom du président de la transition, assuré qu'au regard de la situation sécuritaire nationale et internationale, les petits plats ont été mis dans les grands pour que l'édition se tienne en toute quiétude et dans les meilleures conditions, cela sous le signe de la résilience.



Les membres de Bureau Exécutif, **TOUS SOLIDAIRES POUR UNE MÊME VISION**

Aux côtés du Président de l'Union des Chambres Régionales de Métiers, M. ISSA Mouhamed, ce sont des acteurs de divers horizons professionnels, membres également du Bureau Exécutif qui s'activent, réfléchissent et balisent de concert la voie pour un développement harmonieux du secteur de l'artisanat au Togo. Dans ce numéro du magazine Echos des Artisans, la parole leur est donnée. Nous vous faisons découvrir toutes ces différentes têtes pensantes qui travaillent avec le Président ISSA au sein du Bureau Exécutif. Suivons respectivement le 1er Vice-Président, le 2ème Vice-Président et le Trésorier Général



Je me nomme HOTODOUFIO Komi, photographe Cameraman, 1er Vice-Président de l'UCRM. A ce titre, j'assiste le Président National et les autres membres de Bureau à apporter un plus à l'évolution des Chambres de Métiers au Togo.

Nous nous sommes engagés dès notre arrivée à travailler pour faire émerger davantage le secteur de l'artisanat dans notre pays et faire

également sa promotion sur le plan international ; c'est ainsi que notre Bureau œuvre avec tous les acteurs à différents niveaux, car la contribution de chacun donne un résultat collectif qui fait la fierté du pays. Je suis en outre persuadé qu'ensemble, nous allons relever les différents défis.

Il faut d'ailleurs reconnaître que nous nous inscrivons dans les initiatives du gouvernement, notamment le Plan National de Développement (PND) et la Feuille de route 2020-2025 pour aider nos frères et sœurs artisans et artisanes à travailler et à se faire valoriser. Vous êtes sans savoir qu'aujourd'hui, au Togo pour connaître effectivement la valeur d'un artisan, il faut passer par la qualification, la professionnalisation. Notre devoir en ce sens, consiste donc à aider nos frères et sœurs artisans et artisanes bien évidemment à avoir un bon niveau de qualification.



Je m'appelle El Hadj Abdou TCHASSAMA. Mon domaine d'intervention est le froid et climatisation.

Je suis le 2ème Vice-Président de l'UCRM. Notre

apport aux côtés des autres membres de Bureau, en l'occurrence, du Président de l'Union, c'est de défendre les intérêts des artisans et des artisanes et rendre visible notre jeune institution qui est l'Union des Chambres Régionales de Métiers. Nous également pour devoir de faire en sorte que tous les artisans, du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest puissent entre ensemble dans une parfaite synergie et soient respectés dans leurs contrées respectives.

principalement, avec le Président National pour la bonne cause des artisans et pour l'émancipation du personnel des Chambres de Métiers. Le Poste de Trésorier Général demande beaucoup plus d'assistance à côté du Président National qui pour prérogative principale, la bonne marche de l'institution qu'est l'UCRM. Pour ce faire, je suis totalement à la disposition de tout le monde pour un bon rendement au cours de notre mandat.



Je répons au nom de MESSINOU Ayité Kossivi. Je suis électricien d'équipement de formation à la base. Actuellement je suis chef d'entreprise BTP suite à des formations modulaires. Au niveau de l'entreprise de BTP, nous faisons également les locations des équipements de construction tels que bétonnières, échafaudage, T métalliques etc.

Au niveau de l'Union des Chambres Régionales de Métiers, je suis aujourd'hui le Trésorier Général. A ce titre, je suis appelé à travailler en parfaite collaboration avec tout le Bureau

WWW.ucrm-togo.tg
Facebook : UCRM - TOGO / Twitter : @UcrmT
245 AKO Rue Koutakpa, près du Bld de la Kara, Tokoin Casablanca;
22 BP 382 Lomé; Tel : (+228) 22 20 13 44 / 93 68 52 42 ;
Email : faitierecrm.togo@gmail.com



SOCIETE DES POSTES DU TOGO



**FAITES VOS ACHATS
EN LIGNE SUR**
www.assiyeyeme.tg
et sur **www.laposte.tg**

☎ : 93 10 26 26



Comment commander?

- 1 Choisissez un ou des produit(s) sur le site
- 2 Ajoutez chaque produit au panier puis commandez
- 3 Créez un compte lors du 1^{er} achat
- 4 Indiquez l'adresse de livraison
- 5 Choisissez le mode de livraison
- 6 Choisissez le mode de paiement
- 7 Cochez les conditions générales de vente
- 8 Valider votre commande

Secteur bancaire dynamique

Avec plus de 110 points de service, la Poste du Togo renforce progressivement son réseau commercial au sein des communautés sur l'ensemble du territoire national.

En plus de son offre classique d'affranchissement et de logistique en matière de courrier, la Poste innove avec ses services financiers bancaires diversifiés :

- domiciliation de salaires et de pensions,
- crédits personnels et virements internationaux,
- transferts d'argent et paiements de masse,
- achats et ventes de devises, etc.

La Poste vous facilite l'ensemble de vos opérations grâce à sa plateforme E-poste.

LA POSTE, ... au cœur des communautés!



23, Av Nicolas GRUNTZKY
01 BP 2626 Lomé 01



00228 22 21 44 03
Fax: 22 2112 08



laposte@laposte.tg
www.laposte.tg



Orabank

Togo

Avec le Compte Épargne Crédit Professionnels,
épargnez en toute liberté et bénéficiez d'un crédit !

McCANN



Vous êtes une petite entreprise ou très petite petite entreprise et êtes à la recherche d'un financement ?

Orabank lance un nouveau produit qui vous permet d'épargner sur 12 mois puis de bénéficier d'un crédit pour booster vos activités.

Pour plus d'informations, rendez-vous à votre agence Orabank ou appelez le 00 (228) 22 21 62 21.

www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute